

archipel

CENTRE SOCIOCULTUREL



PROJET *Social*



2023-2026



CENTRE SOCIOCULTUREL ARCHIPEL
57 RUE DES TANNERIES
69590 SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE

Le "projet social". Pour tout administrateur ou membre d'équipe d'un centre social ce mot résonne un peu comme un gros chantier qui se présente tous les 4 ans. Il est synonyme d'un certain nombre de phases de travail : évaluation, diagnostic de territoire, consultation des partenaires, interrogation sur les valeurs, définition d'axes de travail, d'objectifs généraux et opérationnels.

En lisant l'interview récente de Michèle RIOT SARCEY, historienne du politique et du féminisme sur un hebdomadaire national¹, ses propos ont fait écho à notre travail sur le projet social.

Elle écrit "s'émanciper, ce n'est pas perdre ce que l'on est, c'est rester libre avec les autres tout en étant soi-même"... "Donc l'émancipation est un processus qui demande d'abord de savoir qui l'on est, avec ses origines, ses traditions repensées"... " La liberté réelle est un pouvoir d'agir dans tous les domaines, politique, intellectuel, individuel et social".

L'action d'un centre social, basée sur le pouvoir d'agir des habitants, se trouve confortée par ses propos comme vecteur d'émancipation et de liberté pour les individus. Ce n'est pas un hasard si le premier axe de travail défini par notre centre social pour les 4 prochaines années est "écouter, accueillir les idées colères et rêves des habitants pour les accompagner et leur donner les moyens de se réaliser". C'est un choix délibéré de ne pas se positionner comme prestataire mais comme association ressource pour les personnes et collectifs. Cette ligne de conduite guidera l'action de notre centre social pour longtemps.

Bernard Ferlay, pour le bureau de l'association

¹ Source : L'obs du 09.03.2023

Sommaire

PREAMBULE

I- Carte d'identité de l'Archipel.....	6
Le projet associatif	8
II- Un projet social construit collectivement	9
1. Evaluation au fil de l'eau et amélioration continue	9
2. Evaluation finale	10
3. Diagnostic	10
4. Projet	10

PARTIE 1 : L'EVALUATION DU PROJET 2019-2023

I- Les acteurs du projet social	13
1. Les adhérent.es	13
2. La gouvernance associative.....	16
3. Les bénévoles	17
4. Les partenaires	18
II- Synthèse de l'évaluation du projet 2019-2023.....	19

PARTIE 2 : LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

I- Le territoire des Monts du Lyonnais, une identité rurale marquée.....	23
1. Un territoire rural autonome entre 3 bassins de vie.....	23
2. Une identité locale forte	24
3. Une population agricole encore importante.....	25
II- Un territoire en évolution	26
1. Un territoire institutionnel en mouvement	26
2. Une population qui augmente	27
3. Des petites communes jeunes et des bourgs centres qui vieillissent	30
III- Des problématiques d'isolement social et géographique	32
1. Un territoire d'emploi en espace rural.....	32
2. Une structure sociale de la population qui évolue.....	32

3.	Un niveau de vie inférieur à la moyenne départementale et des familles fragiles plus concentrées sur St-Symphorien-sur-Coise	34
4.	Un niveau de formation plus bas que la moyenne du département, mais en progression.....	35
5.	Le frein de la mobilité.....	35
6.	Des évolutions de société qui impactent le territoire et un climat anxigène	36
IV-	Les équipements et principaux acteurs	38
1.	L’animation de la vie sociale	38
2.	Les équipements petite enfance	39
3.	Les équipements enfance.....	40
4.	Les équipements jeunesse	40
5.	La parentalité.....	41
V-	Enjeux	42

PARTIE 3 : LE PROJET 2023-2026

I-	Les valeurs partagées	45
II-	Les axes	46
III-	Mise en œuvre du projet.....	56
1.	Les moyens au service du projet	56
2.	L’évaluation du projet 2023-2026	58
3.	Le budget prévisionnel du projet social	61

PARTIE 4 : LES ANNEXES

1.	Annexe 1 : Tableaux d’évaluation du projet 2019-2023	64
2.	Annexe 2 : Budget réalisé de 2019 à 2022 et prévisionnel de 2023 à 2026	77
3.	Annexe 3 : Programme d’aller vers 2023	79
4.	Annexe 4 : Tableau d’évaluation en continu.....	82
5.	Annexe 5 : Planning de l’évaluation en continu	92
6.	Annexe 6 : Résultats de l’enquête auprès des bénévoles.....	95
7.	Annexe 7 : Parcours du bénévole.....	100



PREAMBULE

I- Carte d'identité de l'Archipel

Nom du centre	Centre socioculturel Archipel
Coordonnées	57 rue des Tanneries – 69590 – St Symphorien-sur-Coise
Co-présidentes	Irène GREGOIRE Jennifer MONNET Anne-Marie POIROT
Association	Association loi 1901 créée le 12 juin 1985, n°0691020444. Statuts modifiés en 1996, en 2005, en 2014 et en 2020
Conseil d'administration	Conseil d'Administration de 27 membres 14 représentant.es d'adhérents, 10 délégué.es de communes (et 10 suppléant.es), 1 déléguée du Conseil départemental du Rhône, 1 déléguée de la communauté de communes, 1 délégué de la CAF
Effectif du personnel	23 salariées <ul style="list-style-type: none"> - 1 directrice (1 ETP) en CDI - 1 poste de chargée d'accueil, réparti entre différentes salariées (référente activités socioculturelles et seniors, référente enfance, référente familles et assistante comptable et administrative (au total 0,77 ETP), CDI - 1 assistante comptable et administrative (0,74 ETP) en CDI - 1 référente familles (1 ETP) en CDI - 1 référente activités socioculturelles et seniors (1 ETP) en CDI - 1 référente jeunesse (1 ETP) en CDI - 1 chargée d'insertion (0,7 ETP) en CDI - 1 référente enfance (1 ETP) en CDI - 1 directrice du multiaccueil infirmière puéricultrice (1 ETP) en CDI - 1 éducatrice de jeunes enfants (0,8 ETP) en CDI - 6 auxiliaires de puériculture (4,9 ETP) en CDI - 4 auxiliaires petite enfance (3,5 ETP) en CDI - 2 préparatrices de repas (0,6 ETP) en CDI - 2 agents d'entretien (1 ETP) en CDI + une dizaine de salarié.es en CEE pour les accueils de loisirs + entre 9 et 15 intervenant.es d'activité à l'année chaque année
Effectif bénévoles	134 bénévoles en 2022 dont 60 réguliers
Territoire	Zone de compétence : 10 communes de l'ancienne communauté de communes des Hauts du Lyonnais : Aveize, Coise, Duerne, Grézieu-le-Marché, La-Chapelle-sur-Coise, Larajasse, Meys, Pomeys, Saint-Martin-en-Haut, Saint-Symphorien-sur-Coise Zone d'influence : territoire de la communauté de communes des Monts du Lyonnais (32 communes) Territoire d'expérimentation non prioritaire : Nord de la communauté de communes (territoire non couvert par un centre socioculturel)

Territoire de compétence du centre socioculturel Archipel

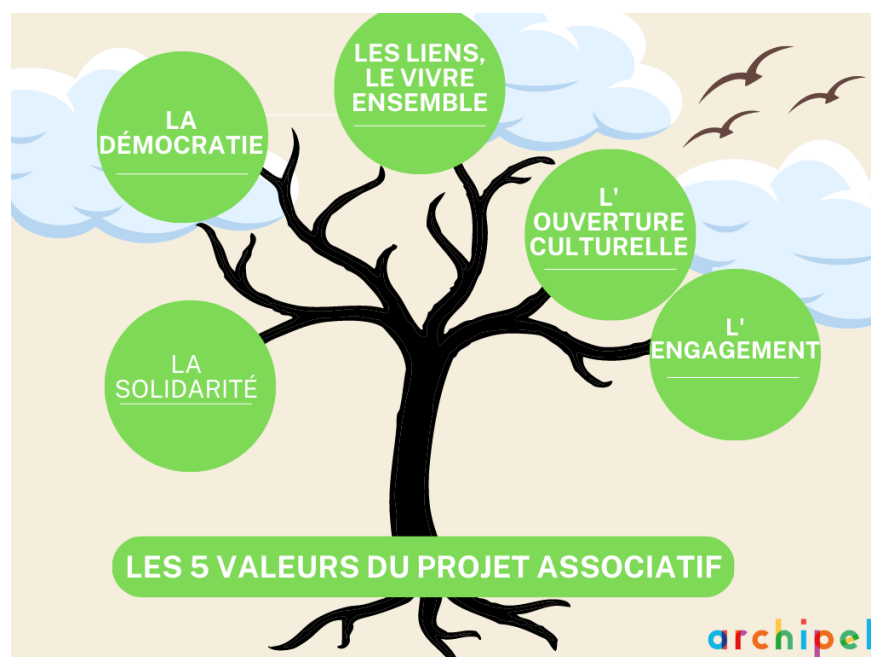
- communauté de communes
des Monts du Lyonnais
- territoire d'action
du centre socioculturel



Carte : CSC

Le projet associatif

Le projet associatif définit les valeurs et finalités de l'association, son fondement. Il reste valable pour le nouveau projet social.



II- Un projet social construit collectivement

La démarche d'actualisation a été menée en étroite coopération avec les membres du CA (conseil d'administration), l'équipe salariée, les bénévoles et les familles. Nous avons missionné un cabinet (RDC « Réunir-Développer-Communiquer ») pour un accompagnement méthodologique pendant la démarche de rédaction du projet.

1. Evaluation au fil de l'eau et amélioration continue

Tout au long du projet précédent, des **points d'évaluation** ont été organisés :

- Chaque secteur fait l'objet annuellement d'une présentation et d'un temps de travail en CA avec la ou les salariées concernées.
- Des groupes de travail thématiques se réunissent également régulièrement pour le suivi des projets et sont chargés de faire remonter les observations et questionnements : conseil des parents de la crèche, café des parents, groupe de bénévoles des accueils de loisirs (1 bilan chaque année), groupe de travail du projet jeunesse.

L'équipe salariée et les administrateur.trices ont participé à diverses **formations** tout au long du projet qui ont permis une prise de recul sur nos actions ainsi qu'une évolution de nos pratiques permettant de mieux identifier le positionnement du centre. Les formations suivantes ont en particulier amené des changements de pratique ou de posture :

- Le centre social, animateur de débats (4 salariées et 4 administrateur.trices),
- Prise de conscience sociale sur les rapports de domination (2 formations organisées par le centre à l'échelle du territoire pour les associations d'éducation populaire : 7 salariées et 3 administrateur.trices du centre ont notamment participé).
- Formation Action Collective à visée émancipatrice (3 salariées formées, 2 autres en cours de formation en 2023).
- Animer une assemblée générale participative (2 salariées et 4 administrateur.trices).
- Valoriser les pratiques professionnelles avec l'approche par les droits culturels (formation portée par le centre pour les associations du territoire, 1 salariée et 1 administrateur du centre formés).
- Covid, confinement, et après ? (formation à destination des salariées puis animation commune d'une soirée avec les habitant.es).
- Participation de 2 salariées et d'une administratrice au projet d'évaluation de l'utilité sociale des centres sociaux.

2. Evaluation finale

L'évaluation finale du projet 2019-2022 a été réalisée entre octobre 2021 et juillet 2022. Plusieurs temps, en équipe et/ou avec les administrateur.trices et bénévoles ont été animés, notamment une journée dédiée à l'évaluation, animée par Sébastien Hovart (2nd degré).

Pour le recueil de données chaudes, nous avons privilégié une approche qualitative plutôt que quantitative, permettant d'aller plus en profondeur des problématiques identifiées, à travers des temps d'écoute et d'entretiens avec le public. Nous nous sommes appuyés sur différents supports (enquêtes ciblées, exposition, entretiens approfondis, temps d'écoute...).



3. Diagnostic

Afin d'affiner les premiers éléments issus de la partie évaluation, nous avons conduit différents temps de travail (enquêtes et ateliers partenaires, café des parents, journée de solidarité, temps avec les jeunes formés au BAFA, avec les ASL...).

Pour les données froides, nous nous sommes appuyé sur les différents documents et diagnostics réalisés à l'échelle de la communauté de communes (diagnostic CTG, diagnostic jeunesse) et avons également réalisé des analyses statistiques ciblées sur notre territoire actuel d'intervention.



4. Projet

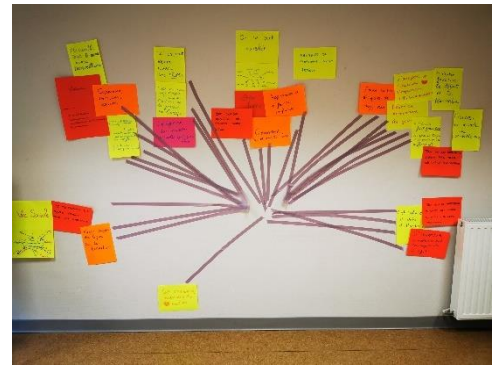
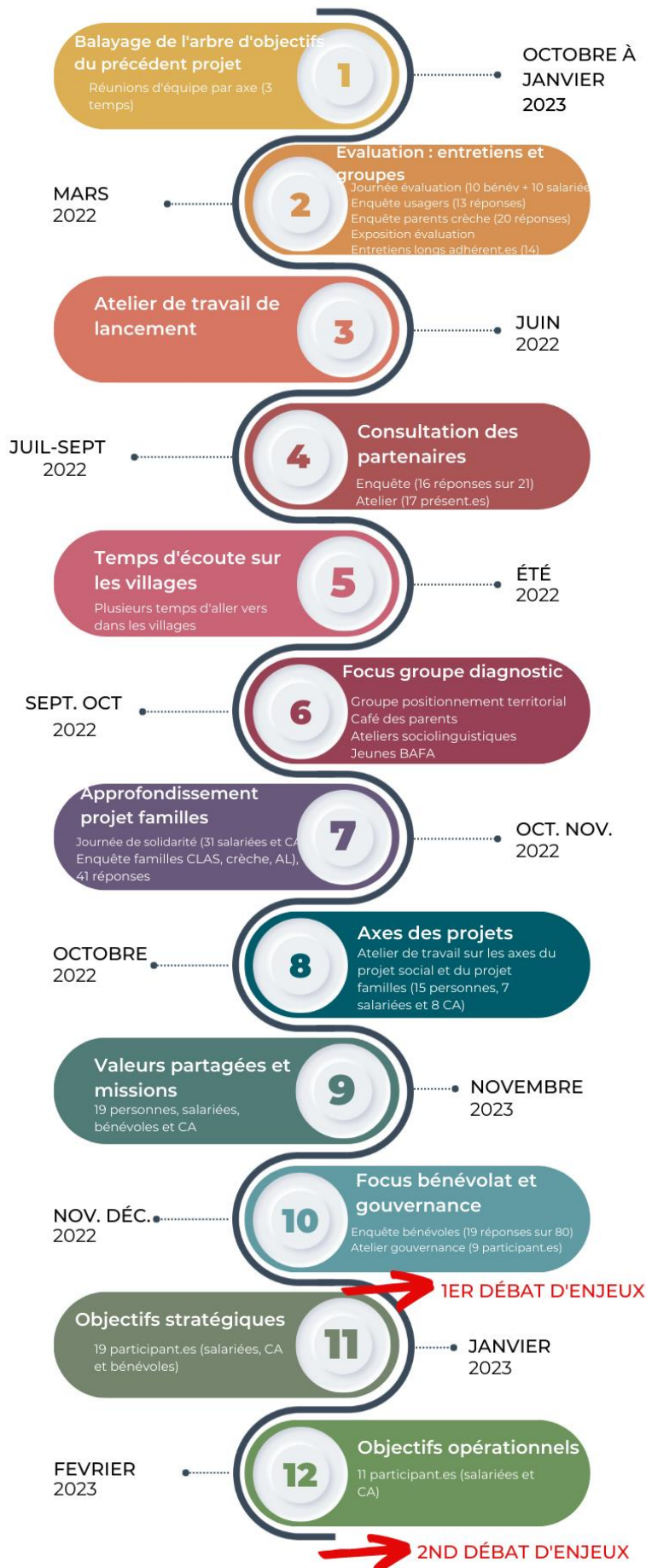
Plusieurs temps de travail ont été organisés dans le cadre de la définition du projet :

- Concertation des partenaires (enquête puis après-midi de travail).
- 6 ateliers de travail entre salariées, administrateur.trices et bénévoles (gouvernance, valeurs, objectifs opérationnels, objectifs stratégiques).
- 3 temps de travail en équipe autour de la fonction accueil du centre social, animés par la fédération des centres sociaux.
- 2 débats d'enjeux avec les partenaires.
- 1 enquête auprès des bénévoles et un atelier autour de la gouvernance et de l'implication des bénévoles. Cf. *Annexe 6 : Résultats de l'enquête auprès des bénévoles page 95*



archipel
CENTRE SOCIOCULTUREL

DÉMARCHE RENOUVELLEMENT PROJET SOCIAL





PARTIE 1 :
EVALUATION
DU PROJET SOCIAL 2019-2022

I- Les acteurs du projet social

1. Les adhérent.es

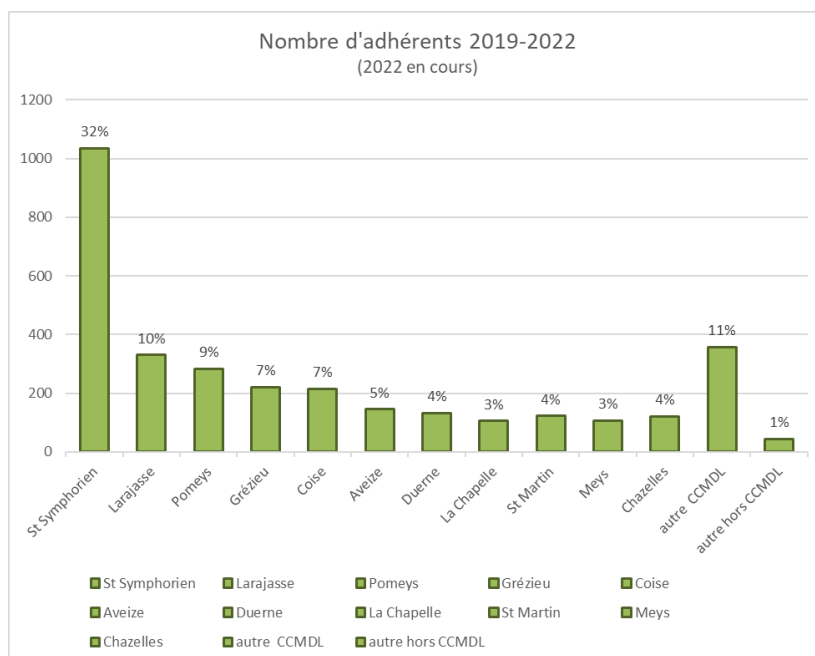
Des adhérent.es réparti.es sur tout le territoire :

Malgré une localisation du siège et de la crèche à St-Symphorien-sur-Coise, les familles concernées par les actions du centre dépassent largement les frontières communales.

Tout au long du projet, le centre a en effet veillé à ouvrir ses actions à l'ensemble des communes du territoire, mais également à proposer des **actions « hors les murs »**. Citons notamment :

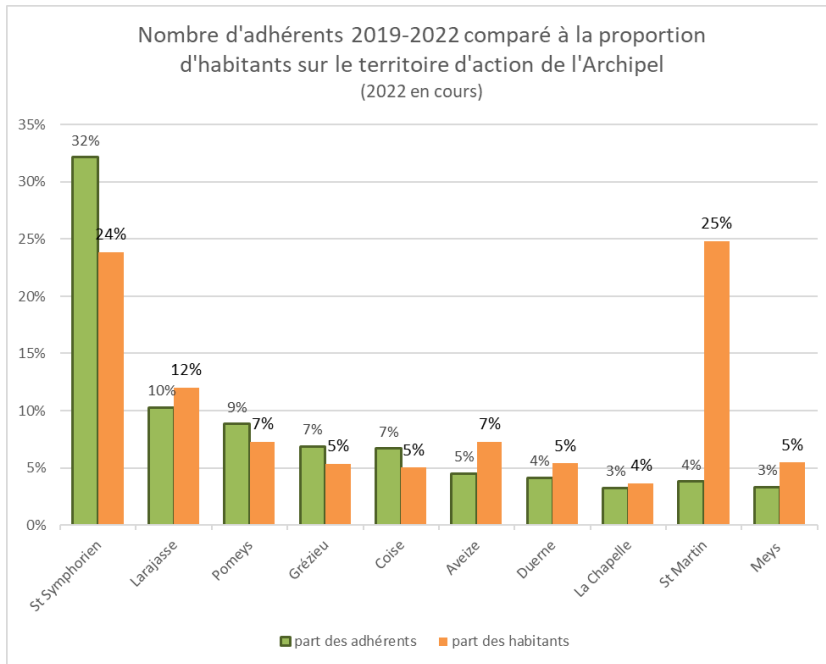
- Les centres de loisirs, organisés sur 6 villages : Pomeys, Meys, Larajasse, Coise, Grézieu-le-Marché et Duerne. Une réflexion est ouverte pour intégrer la commune d'Aveize.
- Jeu Marrette, qui accueille les familles dans les locaux des relais petite enfance de St Symphorien et St Laurent de Chamousset (hors statistiques).
- Les conférences, organisées sur différentes communes du territoire.
- Etc.

Ce projet social a également permis d'expérimenter l'aller vers : ressources jeunes itinérant et temps d'écoute, moyens mis en place (minibus).

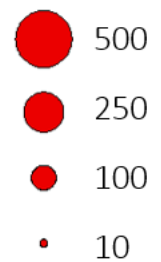
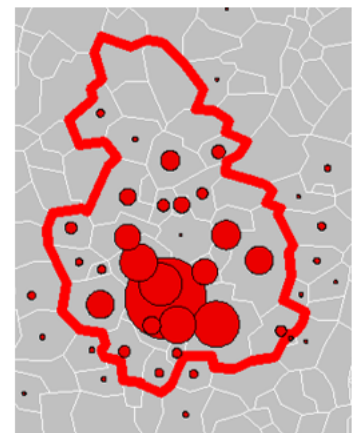
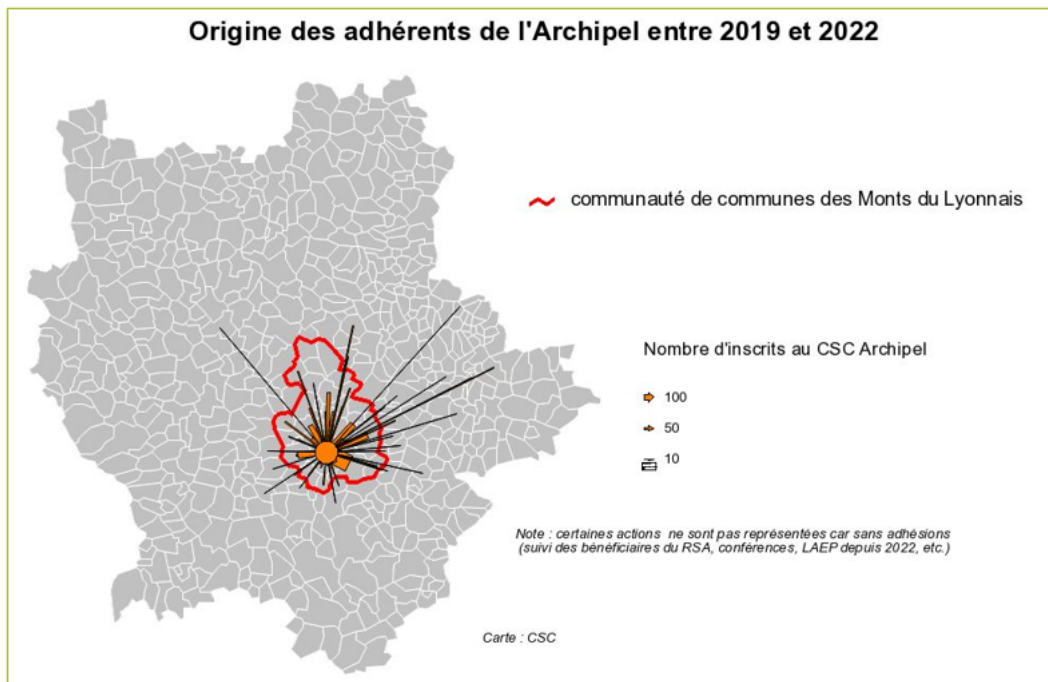


La commune de St Symphorien est logiquement la plus représentée, en tant que commune d'implantation du centre et de sa crèche (50% des enfants de la crèche en 2022).

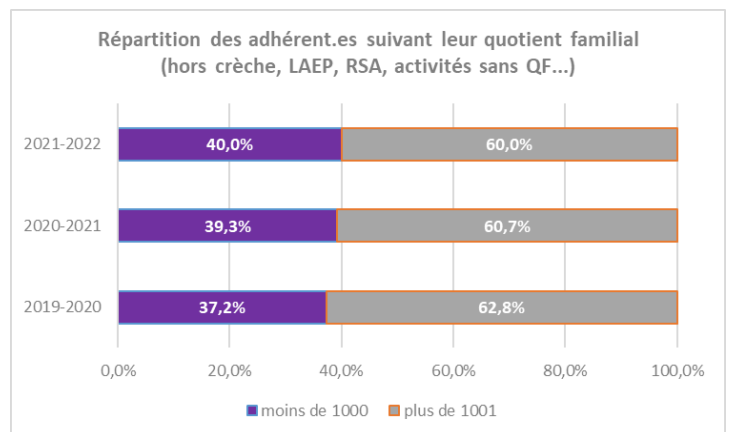
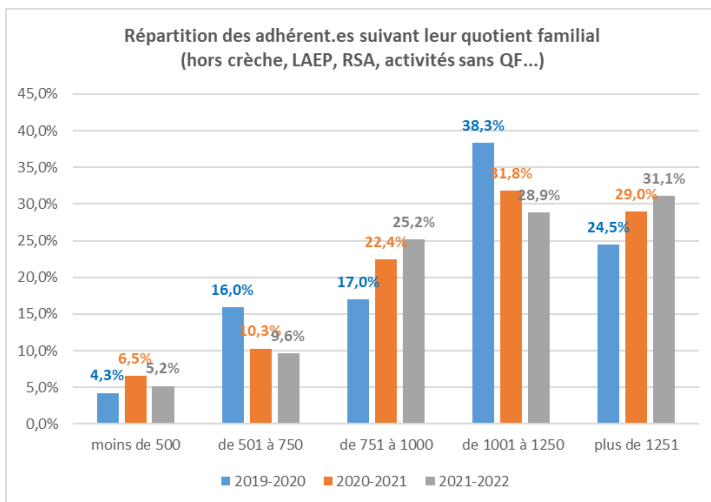
Notons que 11% des adhérents résident hors CCMDL (sans les données du LAEP notamment depuis 2022 ou celles du RSA)



La répartition des inscrits correspond globalement à la répartition de la population, hormis pour la commune de Saint-Martin-en-Haut, qui concentre 25% de la population des 10 communes du territoire d'action du centre socioculturel, pour seulement 4% des adhérent.es.



Le Quotient familial des adhérent.es



Sur la saison 2021-2022, 40% des adhérent.es pour lesquels nous avons la connaissance des QF ont un QF de moins de 1000. Cette proportion tend à augmenter sur les 3 dernières années. Il est à noter toutefois que les actions concernant en majorité les familles à bas revenus ne sont pas intégrées dans ce calcul.

2. La gouvernance associative

Un conseil d'administration dont la composition est peu commune

Le conseil d'administration est composé de :

- Entre 11 et 15 représentant.es d'adhérent.es
- 13 membres de droit :
 - o Un représentant de chacun des 10 villages du territoire d'action du centre, nommé parmi les membres du conseil municipal de la commune (10 titulaires et 10 suppléant.es).
 - o 3 membres de droit représentant les financeurs du centre : CAF, communauté de communes et conseil départemental.

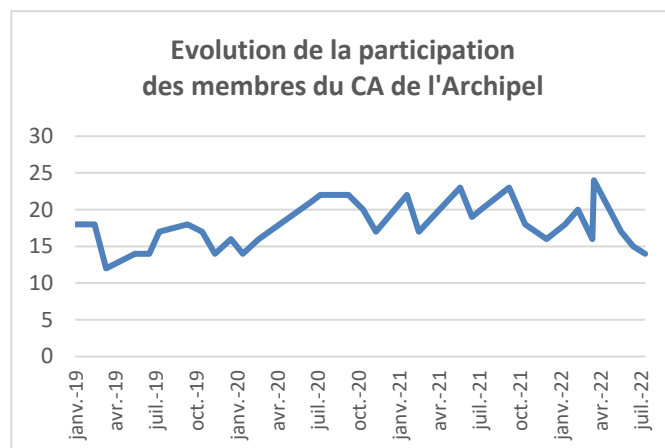
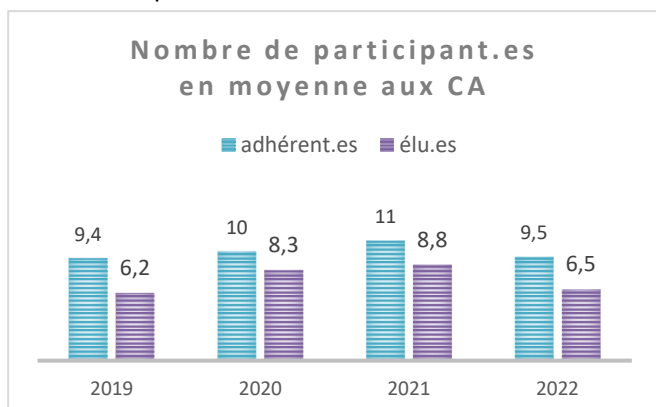
La particularité de la composition du CA réside dans le fait que **les membres représentant les communes sont pleinement intégrés dans les décisions du centre** : ceux-ci ont en effet le droit de vote (hormis celui du budget ou si une action est directement financée par la commune).

Cette spécificité a été réaffirmée collectivement lors de **la rédaction des statuts en 2020**. Elle permet en effet de s'appuyer sur les représentants des villages et de faciliter les liens et actions de proximité.

Le rythme de réunions est régulier (une réunion par mois) et la participation globalement soutenue (en moyenne 18 membres présents par réunion entre 2019 et 2022).

Cette régularité de réunions permet de suivre de manière relativement régulière les projets du centre et évite les réunions trop longues. Toutefois, cela rend difficile la constitution de commissions thématiques dédiées, le nombre de réunions étant déjà jugé comme suffisant.

Un temps de travail interne au CA en mai 2021 a permis de dresser les points forts et points faibles de l'organisation du CA. La composition, fréquence et qualité des échanges ont été reconnus en tant que forces du CA. Les membres estiment malgré tout manquer encore parfois de temps de débats.



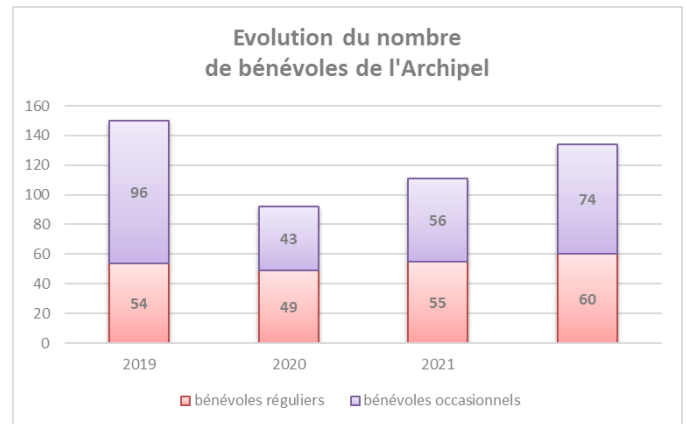
de l'organisation du CA. La composition, fréquence et qualité des échanges ont été reconnus en tant que forces du CA. Les membres estiment malgré tout manquer encore parfois de temps de débats.

Les représentants des adhérent.es restent globalement majoritaires aux CA. La participation des élu.es est également relativement importante et régulière, hormis certaines communes.

3. Les bénévoles

Le centre s'appuie sur une équipe de bénévoles actifs, qui s'impliquent à des degrés divers dans la mise en œuvre du projet social du centre :

- **De manière hebdomadaire ou plus :** bénévoles de l'accompagnement à la scolarité, des ateliers sociolinguistiques, de l'informatique.
- **De manière mensuelle environ :** bénévole suivant les jardins familiaux, groupe des p'tits déj de l'actu, bénévoles de Del Arte, groupe « ensemble pour sauver la terre », bénévoles seniors, co-animateur du café des parents...
- **Plusieurs fois dans l'année :** fenêtre ouverte, conseil des parents, bénévoles des centres de loisirs, bénévoles de projets festifs, bénévoles des actions familles,...



89,5% des bénévoles se sentent faire partie du centre

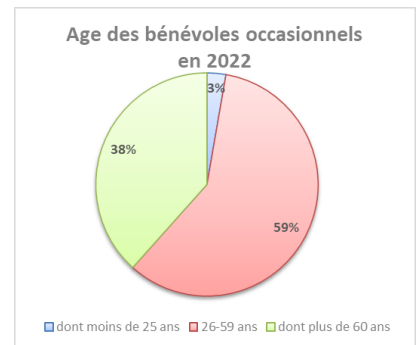
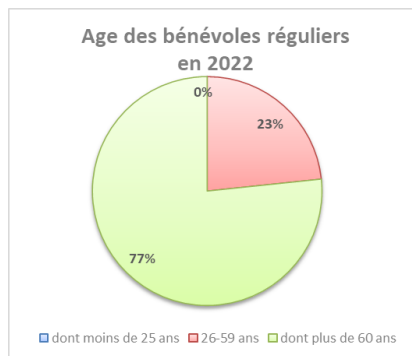
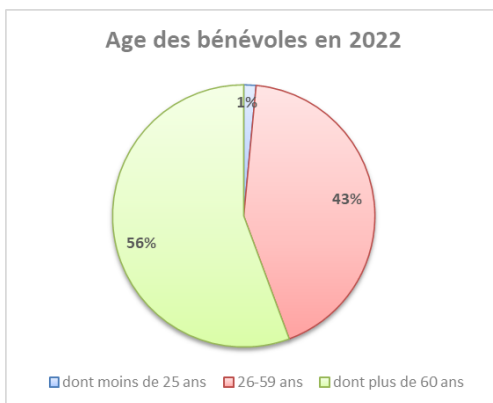
- **De manière ponctuelle, pour des « coups de pouce » :** pour de la mise sous pli, du découpage, une aide matérielle, sorties à la bibliothèque pour la crèche...

95% des bénévoles se déclarent très satisfaits ou satisfaits de leur implication au centre

⇒ **Ce qui représente une centaine de bénévoles chaque année qui participent à la mise en œuvre du projet :** 134 bénévoles en 2022 dont 60 bénévoles réguliers (estimés à 2814 h de bénévolat annuelles soit 1,5 ETP par an).

- Propositions des bénévoles :**
- Plus de valorisation de l'activité et de l'action bénévole à l'extérieur
 - Des temps conviviaux entre bénévoles
 - Un accueil des nouveaux bénévoles
 - Des informations sur la vie du centre

56% des bénévoles ont plus de 60 ans. Les bénévoles réguliers sont globalement plus âgés que les bénévoles occasionnels (plus de disponibilité pour de l'implication régulière).



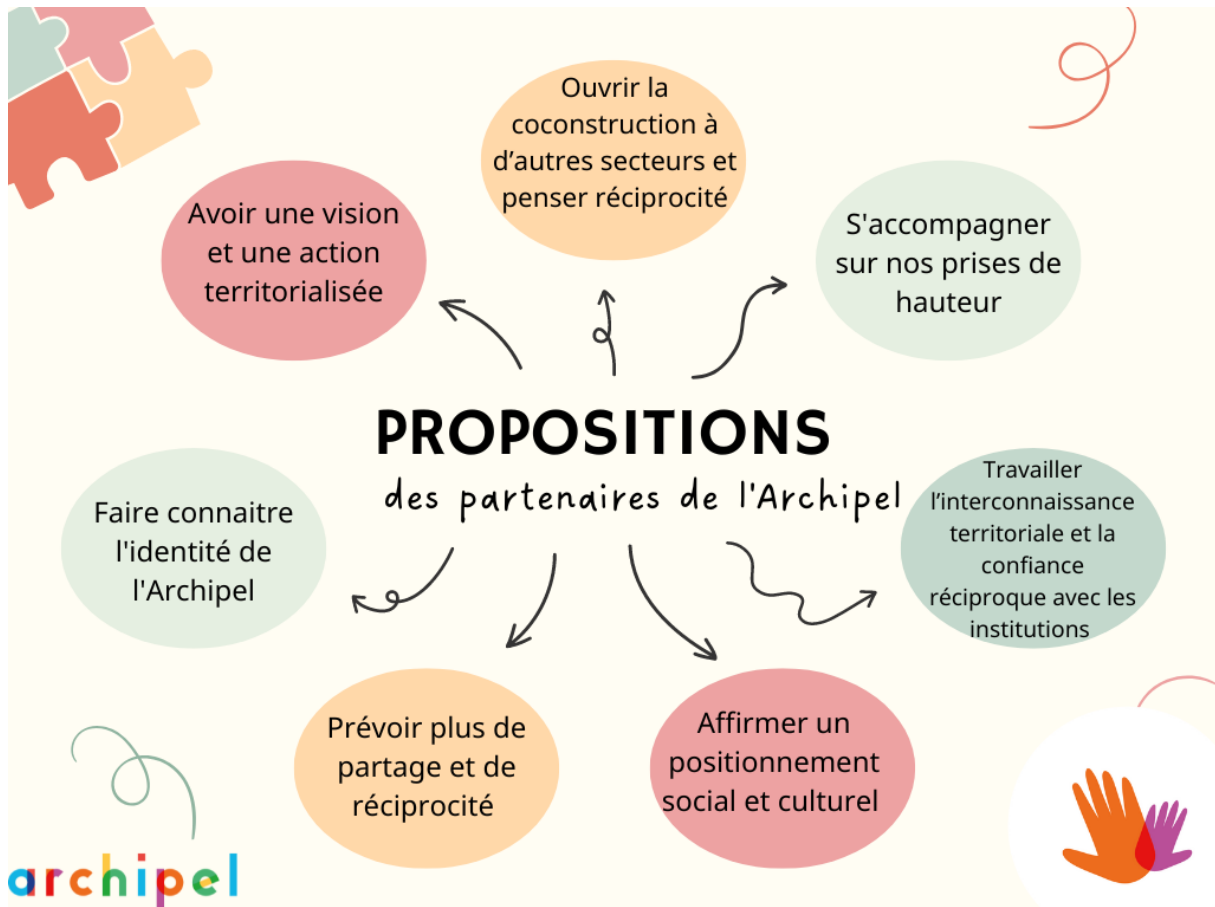
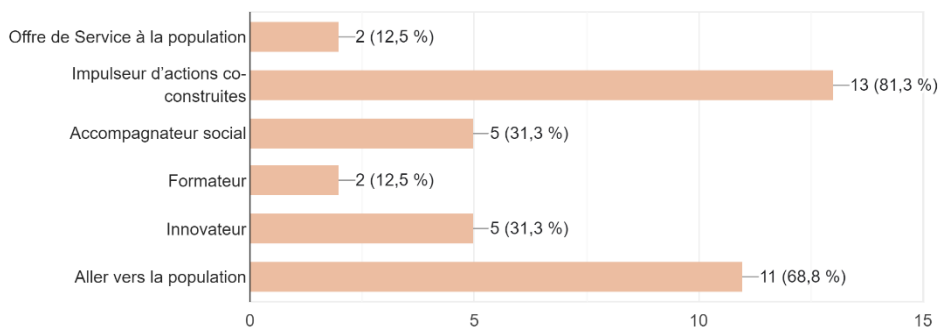
- ⇒ **La problématique du renouvellement des bénévoles est particulièrement importante à l'Archipel, car le projet repose en grande partie sur de l'implication de bénévoles.**
- ⇒ **L'enquête et le travail autour du projet social ont permis de montrer que les bénévoles ne sont pas suffisamment associés à la vie du centre pour qu'ils connaissent le projet associatif dans sa globalité.**

4. Les partenaires

Le centre social travaille la plupart de ses projets avec une forte dimension partenariale. Il est coordinateur de différentes actions à l'échelle du territoire, en particulier le collectif parentalité, Nouveaux regards (anciennement semaine de la tolérance) et plus récemment la formation BAFA territoriale.

Interrogés sur les champs d'actions du centre qui seraient à prioriser, les partenaires ont répondu en premier lieu « l'accompagnement de projets d'habitants » (27% des réponses) et en 2^{ème} lieu, pour 25% des réponses, qu'aucun champ d'action ne soit priorisé.

Qu'attendez-vous du centre social en matière de posture vis-à-vis des habitants ? (3 max)
16 réponses



II- Synthèse de l'évaluation du projet 2019-2023

Pour plus de précisions, cf. en Annexe 1 : Tableaux d'évaluation du projet 2019-2023, page 64

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Points Forts

Un projet transversal qui peut se décliner sur tous les secteurs.

Un projet qui reste d'actualité et qui a connu certaines évolutions (test et arrêt des AL petites vacances, arrêt des stages d'anglais, évolution du projet jeunesse, développement de l'aller vers, renforcement de l'axe handicap, arrêt du projet crèche VIP...).

Un renforcement des actions hors les murs tout au long du projet social...

De vraies avancées dans les spécificités « centre social » grâce à plusieurs formations d'équipe avec ou sans administrateur.trices (FAVE, débats, rapports de domination, projets jeunes, bien vieillir...).

Et des projets d'habitant.es accompagnés (écoute autour du deuil, permanences informatiques, Noël autrement, ateliers seniors, etc.)

45% des familles déclarent savoir que la spécificité du centre est d'accompagner les projets d'habitant.es

Points Faibles

... Mais une déclinaison à écrire pour le projet jeunesse et une place à trouver sur le territoire.

... et une démarcation difficile du projet familles qui est très intégré dans le projet social.

...et un cadre à donner au nouveau secteur seniors et au secteur animation socioculturelle très riche.

... Mais des formulations à revoir : langage technique et peu compréhensible pour les non initiés.

Et un projet à colorer et une spécificité à renforcer.

...Mais des difficultés à être visible et des actions coûteuses en temps et en énergie.

... Mais des spécificités qui sont difficiles à faire connaître et comprendre sur le territoire.

... et un temps important nécessaire pour animer ce savoir-faire (temps hors financements).

... et une limite difficile à trouver entre l'accompagnement de dynamiques d'habitant.es ou le lancement d'une activité.

Un secteur senior qui a pris son envol au cours du projet et des actions de plus en plus autonomes

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Points Forts

Un renforcement de la mobilisation des habitant.es à travers ce projet sur les différents secteurs (évolution du positionnement du centre avec formations, mobilisation pendant le covid...).

Un projet bouleversé par le Covid : de nombreuses actions annulées ou en stand-by, un public frileux pour revenir...

Un travail important autour de l'accueil (aménagement, réorganisation de l'équipe) et une qualité d'accueil reconnue...

Un positionnement progressif en tant que centre social « accompagnateur » (moins d'actions « prestation », filtre de l'implication des habitant.es pour le choix des actions à mettre en place, formations en ce sens, etc.)...

Entre 4 et 5 projets de jeunes accompagnés chaque année

Points Faibles

... Mais un parcours du bénévole qui doit être formalisé pour mieux l'accompagner (mobilisation, accueil, formation...).

... Mais une forte mobilisation de l'Archipel tout au long de la crise qui a permis un renforcement du lien de proximité avec certain.es habitant.es et l'implication de nouveaux et nouvelles bénévoles.

Une ouverture qui dessine encore de nouvelles perspectives de travail, auxquelles nous ne pouvons pas toujours répondre par manque de temps.

... Mais un positionnement qui n'est pas toujours entendu et un effacement de l'intervention du centre.

Covid : Une centaine d'appels passés en 2020 aux seniors, une trentaine d'appels réguliers aux familles accompagnées, des astuces et idées publiées tous les jours sur Facebook, des groupes whatsapp pour les parents, Discord pour les jeunes...

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Points Forts

Des expérimentations sur le nord du territoire (LAEP, intégration dans la semaine de la tolérance...) et l'émergence de dynamiques et des familles du nord touchées.

Des actions d'ampleur intercommunale nombreuses et un rôle de lien entre les structures et d'émergence de projets, sujets et dynamiques (semaine de la tolérance/nouveau regard, REAPP, handicap...)

Points Faibles

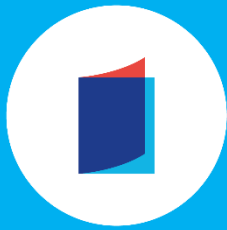
... Mais des limites en terme de proximité des publics (territoire d'action pour garantir la proximité avec moyens constants = 10 communes).

... et des communes qui se questionnent au sein même de notre territoire d'action.

... Mais un manque de visibilité en raison de ce positionnement.

archipel
CENTRE SOCIOCULTUREL

Un LAEP qui a fini par trouver son public sur le Nord du territoire. : entre 2021 et 2022, la fréquentation a presque doublé sur St Laurent (de 5,1 à 8,5 enfants par séance)



PARTIE 2 :

ACTUALISATION DU

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

I- Le territoire des Monts du Lyonnais, une identité rurale marquée

1. Un territoire rural autonome entre 3 bassins de vie

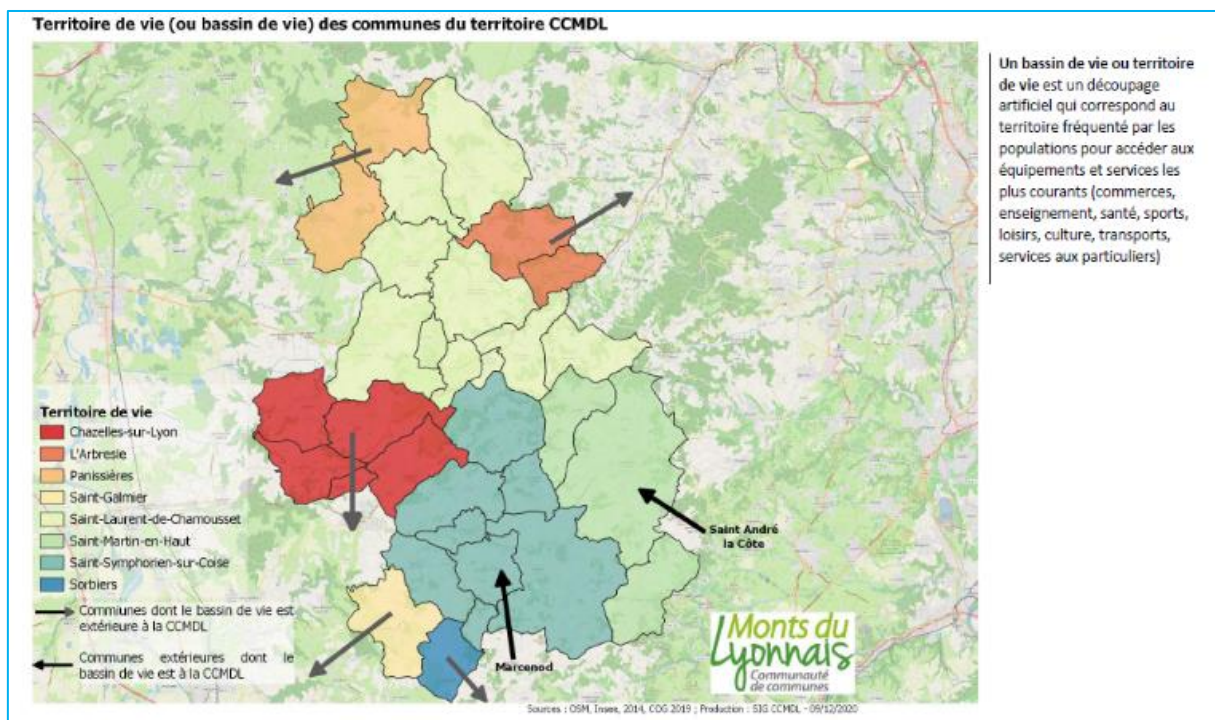
Le territoire des Monts du Lyonnais est un territoire rural de moyenne montagne, situé sur deux départements différents (Loire et Rhône), entre **trois pôles urbains importants** : Lyon, St Etienne et Roanne. Toutefois, l'éloignement des villes, de leurs équipements et emplois ont conduit le territoire à développer une certaine autonomie : les Monts du Lyonnais sont ainsi relativement bien équipés et pourvus d'emplois.

L'éloignement des services et surtout la faible desserte en transports collectifs, en dehors de la ligne 2ex qui permet de rejoindre Lyon ou St-Etienne et constitue l'artère principale de déplacements, conduisent à une **forte dépendance à l'automobile**.

Les déplacements transversaux, entre villages en particulier, sont impossibles sans véhicule individuel (en dehors des solutions de covoiturage, d'autostop ou des lignes de transport scolaire).

Le territoire d'intervention actuel du centre socioculturel est concerné par **3 bassins de vie** différents :

- Bassin de vie de Saint-Symphorien-sur-Coise (Aveize, Pomeys, La Chapelle, Coise, Larajasse et St Symphorien)
- Bassin de vie de Saint-Martin-en-Haut (Duerne et St Martin)
- Bassin de vie de Chazelles-sur-Lyon (Grézieu et Meys).



2. Une identité locale forte

Les Monts du Lyonnais sont marqués par une forte identité rurale et un sentiment d'appartenance relativement présent. L'attachement au territoire, voir-même à la commune, est important. Le fonctionnement associatif est lui-même empreint de cette identité avec la présence historique de certaines spécificités :

- Présence dans tous les villages du territoire d'Archipel de locaux jeunes mis à disposition par les communes et gérés par les jeunes en autonomie. Ces groupes de jeunes sont appelés « Maisons des jeunes » (MJ) et sont souvent à l'initiative de certaines manifestations communales. Ces organisations sont le point d'ancrage de l'engagement associatif futur des jeunes des villages et un lieu de rencontre important pour les jeunes. Ces locaux rencontrent toutefois fréquemment des difficultés de gestion (problème de renouvellement et d'intégration des plus jeunes, incivilités, manque de projet associatif).
- Des associations familiales (associations de familles et comités des fêtes) sont également souvent présentes dans les villages et proposent des actions diverses : gestion de services à vocation communale (cantine, périscolaire voire portage de repas), sorties et animations au sein du village (sorties ski, ateliers familles, etc.), manifestations festives (pour les comités des fêtes). Ces associations permettent aux habitants de se rencontrer et aux nouveaux arrivants de s'intégrer dans la vie du village. Depuis quelques années, ces associations sont toutefois en difficulté dans de nombreux villages : difficultés à trouver de nouveaux bénévoles, manque d'intérêt des familles du village qui trouvent des offres de loisirs à l'extérieur du village plus facilement (les besoins des familles ne sont plus les mêmes dans les villages), etc. Ce constat est relativement récent et n'avait pas été relevé lors du précédent projet social.
- Des temps festifs traditionnels que l'on retrouve dans la plupart des villages : fête des classes, chants du 1^{er} mai, bals.
- D'après l'enquête auprès des nouveaux habitants réalisée en 2015 sur le territoire des Monts du Lyonnais, l'intégration des nouveaux arrivants sur le territoire n'est pas forcément aisée. L'implication dans la vie associative serait plus forte sur les Monts du Lyonnais que la moyenne française et serait un facteur important de l'intégration des nouveaux habitants sur le territoire. Ces constats sont confirmés par les entretiens individuels et par les temps d'écoute large réalisés dans le cadre de ce projet social. Cette même étude relève que *« le modèle culturel des Monts du Lyonnais intègre la spécificité du monde rural, l'identité et nécessite une connaissance de celui-ci afin de mieux rentrer en relations avec la population locale »*.

Extraits d'entretiens individuels adhérent.es :

« On est arrivés dans les Monts du Lyonnais il y a 9 ans. L'intégration était compliquée sur XXX, il y a une vie en communauté. Je me suis trouvée la MJC, puis les jardins et maintenant il y a Archipel. »

« J'habite à XXX depuis 2010. De fil en aiguille, je me suis fait mon nid, en sortant tous les jours, en allant au marché, en allant à l'alimentation solidaire. Le contact avec le centre m'a permis de m'intégrer et de participer. »

3. Une population agricole encore importante

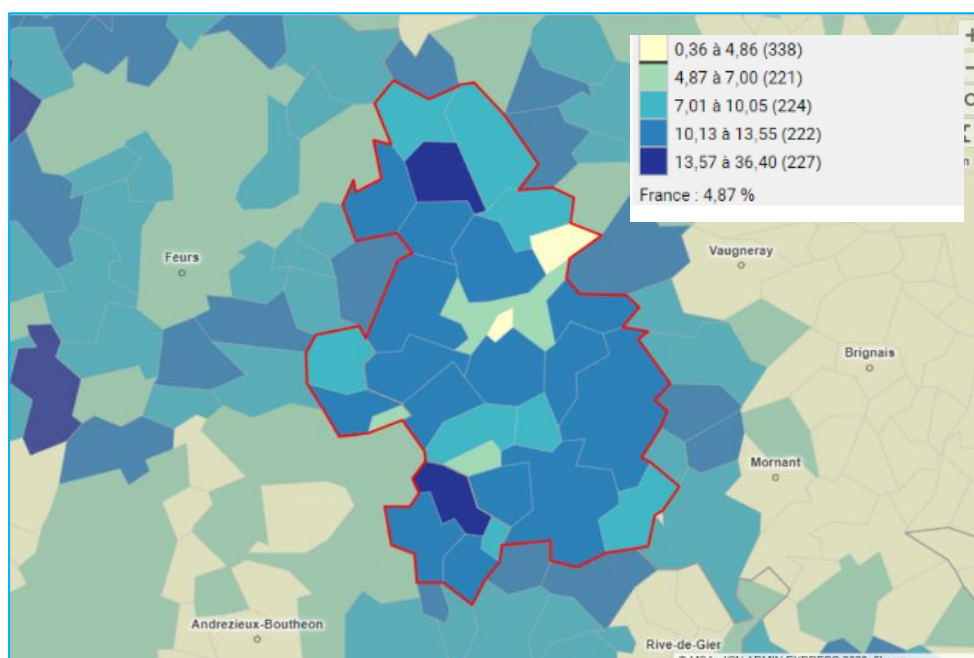
Le territoire du centre socioculturel reste marqué par une activité agricole encore relativement présente, malgré la forte diminution du poids de l'agriculture dans l'économie locale. Ainsi, **les agriculteurs exploitants représentent 4,2% des ménages** sur les Monts du Lyonnais (0,4% dans le Rhône).

En 2021, on compte 12,18% de ressortissants MSA sur les 10 communes du territoire d'Archipel (4,87 sur l'ensemble de la France et 2,24% dans le Rhône).

En 2020, 2,3% des salariés des Monts du Lyonnais relèvent du secteur de l'agriculture (hors exploitants agricoles). Ce chiffre n'est que de 0,31% dans le Rhône.

Comme partout en France, le nombre d'exploitations agricoles est toutefois en diminution.

En 2020 Données MSA	CC Monts du Lyonnais	Rhône
Patients au régime agricole	4 018	39 302
Taux de présence du régime agricole	11,7%	2,1%
Nombre de personnes couvertes par toutes les prestations de la branche famille à la MSA	1671 soit 4,8% de la population	12161 soit 0,7% de la population



II- Un territoire en évolution

1. Un territoire institutionnel en mouvement

Le territoire institutionnel des Monts du Lyonnais a connu des évolutions profondes :

- 3 cantons puis 3 communautés de communes, fédérées par un Syndicat mixte ;
- une seule intercommunalité avec la fusion des Hauts du Lyonnais et de Chamousset en Lyonnais au 1^{er} janvier 2017 et l'arrivée de 7 communes de la Loire et de Ste-Catherine au 1^{er} janvier 2018.

Au sein même de cette nouvelle communauté de communes, les pratiques sont différentes, en raison de l'histoire des territoires :

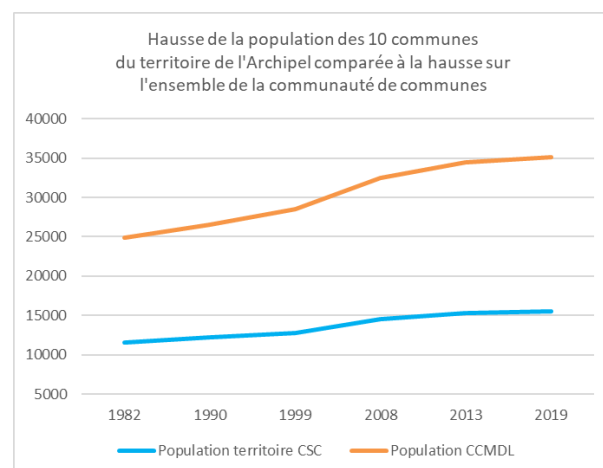
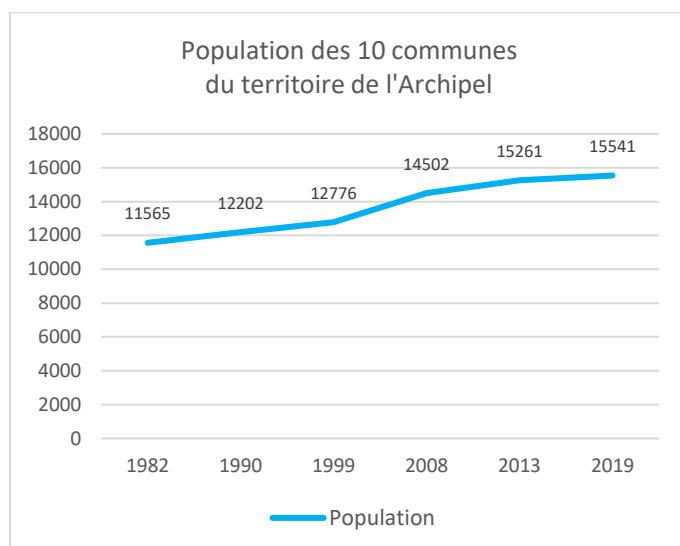
- Création de 3 centres sociaux par le Comité de coordination des Monts du Lyonnais (CCML) en 1985. L'ensemble du territoire est alors couvert par des dynamiques d'animation de la vie sociale.
- Fermeture du centre social de St Laurent de Chamousset (en 2008) : Côté Nord, de nombreux services, qui étaient portés par le centre social, sont repris par la communauté de communes. Cette dissolution a alors un réel impact sur cette partie du territoire, en raison du lien avec le tissu associatif de Chamousset en Lyonnais et des dynamiques d'habitants portées par le centre social. La cessation d'activité du centre social intercommunal conduit la communauté de communes du Chamousset en Lyonnais à s'interroger sur son positionnement et à prendre la compétence Action sociale et créer un centre intercommunal d'action sociale (CIAS), élargi en 2019 au territoire de l'actuelle communauté de communes des Monts du Lyonnais.
- Les anciennes communautés de communes de Chamousset-en-Lyonnais au Nord et des Hauts du Lyonnais au sud avaient des compétences et des modes de fonctionnement différents, qui, avec la fusion, sont encore en cours d'harmonisation.

→ sur le sud, de nombreux services à vocation communale ou intercommunale sont portés par des associations, tandis que la plupart d'entre eux sont portés par la collectivité côté Nord : centres de loisirs, activités numériques, sportives, écoles de musique, crèches...

2. Une population qui augmente

Une hausse de la population plus marquée sur les petites communes

La population du territoire augmente régulièrement et de manière plus marquée depuis les années 1999. Toutefois, cette hausse se stabilise sur les dernières années (seulement +280 habitants entre 2013 et 2019, contre +759 entre 2008 et 2013).

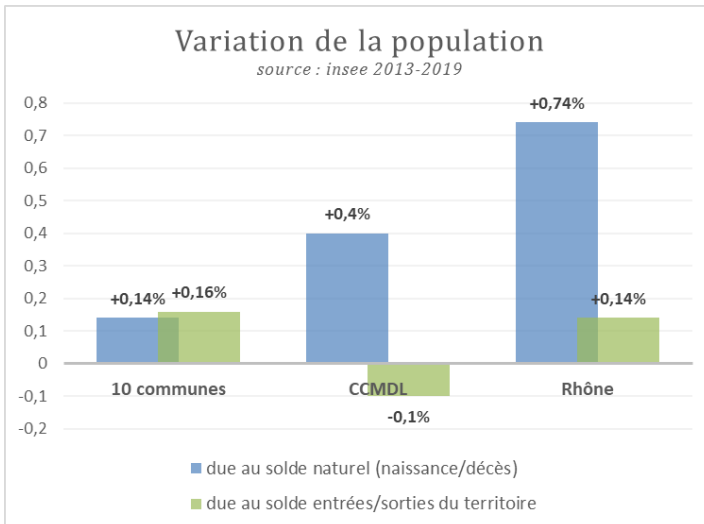


On compte sur les 10 communes du territoire du centre socioculturel **15541 habitants** au dernier recensement (2019) et **6374 ménages**.

	Population en 2019	Population en 2013	Evolution 2013-2019	Solde naturel (différence naissances/décès)
Aveize	1129	1115	1,3%	52
La Chapelle-sur-Coise	566	565	0,2%	39
Coise	778	756	2,9%	35
Duerne	837	786	6,5%	40
Grézieu-le-Marché	827	770	7,4%	39
Larajasse	1862	1854	0,4%	6
Meys	847	841	0,7%	34
Pomeys	1132	1116	1,4%	31
Saint-Martin-en-Haut	3853	3892	-1,0%	-33
Saint-Symphorien-sur-Coise	3710	3566	4,0%	-112
Total	15541	15261	1,8%	131

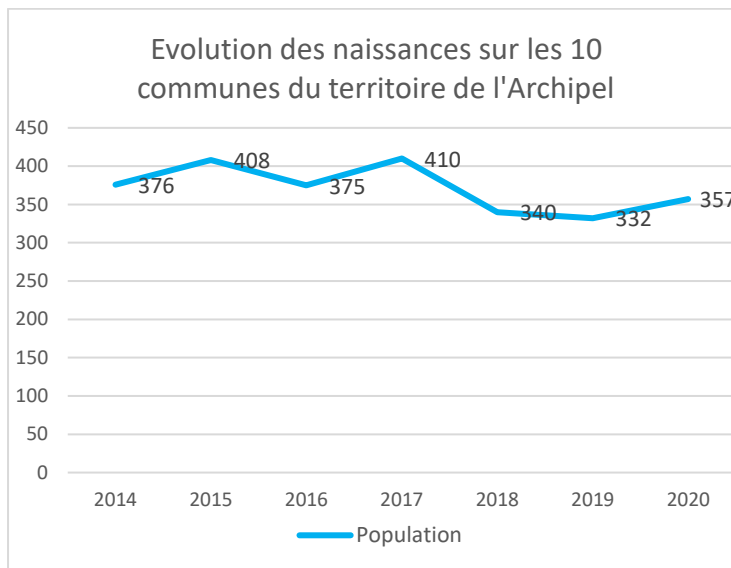
Les petites communes enregistrent globalement une hausse plus forte que les bourgs centre : Duerne et Grézieu en particulier ont connu une croissance de population plus forte.

Ces évolutions sont dues à un solde naturel globalement positif (plus de naissances que de décès) sur toutes les communes, sauf sur les deux bourgs centres de St-Symphorien-sur-Coise et St Martin-en-Haut.



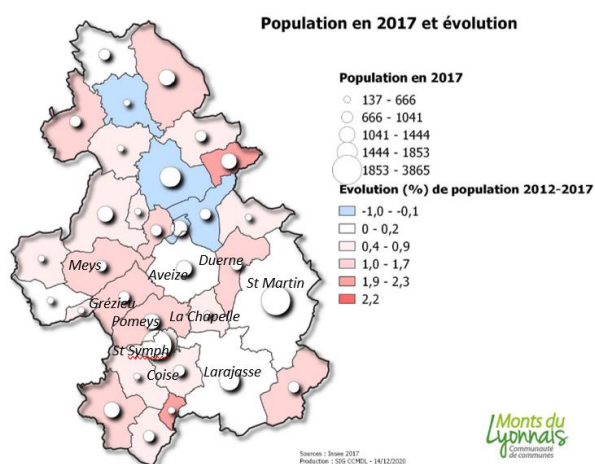
Comme l'illustre le graphique ci-contre, les 10 communes du territoire d'action du centre voient leur population augmenter, en raison du solde naturel (plus de naissances que de décès) mais également du solde migratoire (plus d'arrivées de population sur le territoire que de départs). Sur l'ensemble de la communauté de communes en revanche, le solde migratoire est négatif (plus de départs du territoire que d'arrivées). Il s'agit donc d'une particularité de nos 10 communes qui accueillent aujourd'hui davantage de nouveaux habitant.es.

Une poursuite de la diminution du nombre de naissances



Le solde naturel est positif. Cependant, le **nombre de naissances est en constante diminution**. Cette diminution s'est toutefois ralentie depuis le dernier projet social (-13% contre -25%) et se constate sur l'ensemble de la France.

Une pression foncière qui s'accroît



Les communes du territoire sont globalement toutes concernées par une hausse de la population. Toutefois, on constate une évolution depuis le précédent projet social : le desserrement urbain depuis Lyon touchait essentiellement les communes de la frange ouest (St Martin en Haut notamment). Aujourd'hui, cette croissance de la population semble maîtrisée.

Le diagnostic CTG pointe toutefois une forte pression immobilière depuis Lyon jusqu'au territoire des Monts du Lyonnais, qui se traduit par une augmentation importante du coût de

l'immobilier, particulièrement sur le Sud et l'Est de la communauté de communes (territoire de l'Archipel).

⇒ Cette évolution questionne sur le maintien de la mixité sociale sur le territoire, en particulier sur les communes où la pression est la plus forte.

Une hausse du nombre de familles avec de jeunes enfants

Le territoire compte 1515 familles avec enfants de moins de 18 ans en 2021. Parmi elles, 379 ont des enfants de moins de 3 ans et 416 des enfants entre 3 et 6 ans. Entre 2014 et 2017, **le nombre de familles avec enfants de moins de 6 ans a diminué de 7,8%. Entre 2017 et 2021, la tendance s'inverse avec une hausse de 14% des familles d'enfants de moins de 6 ans sur le territoire d'Archipel.**² Cette croissance ne se constate pas sur l'ensemble des Monts du Lyonnais qui enregistrent une très légère baisse du nombre de familles d'enfants de moins de 6 ans depuis 2018 (-2,5%).

Nombre de familles avec des enfants de 0 à < 6 ans (allocataires CAF)	2014	2017	2021	évolution 2014-2017	évolution 2017-2021
Aveize	54	59	56	9%	-5%
Coise	43	40	52	-7%	30%
Duerne	47	49	51	4%	4%
Larajasse	84	75	81	-11%	8%
La Chapelle	33	31	35	-6%	13%
Grézieu	47	37	36	-21%	-3%
Meys	53	38	39	-28%	3%
Pomeys	58	59	65	2%	10%
St Martin	155	132	183	-15%	39%
St Symphorien	183	178	197	-3%	11%
Total	757	698	795	-8%	14%

² Ces données concernent les familles ressortissantes de la CAF.

3. Des petites communes jeunes et des bourgs centres qui vieillissent

Un territoire jeune, surtout sur les petites communes

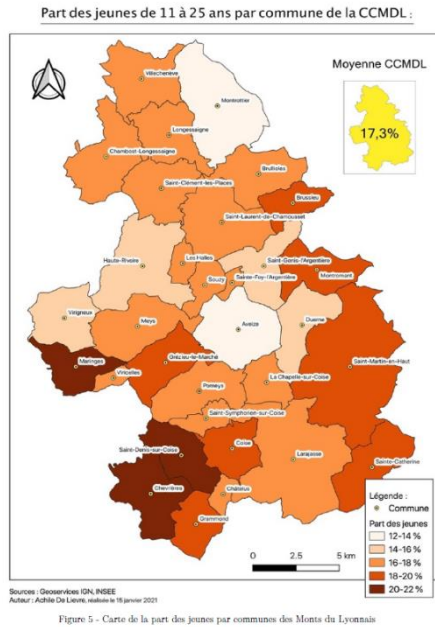
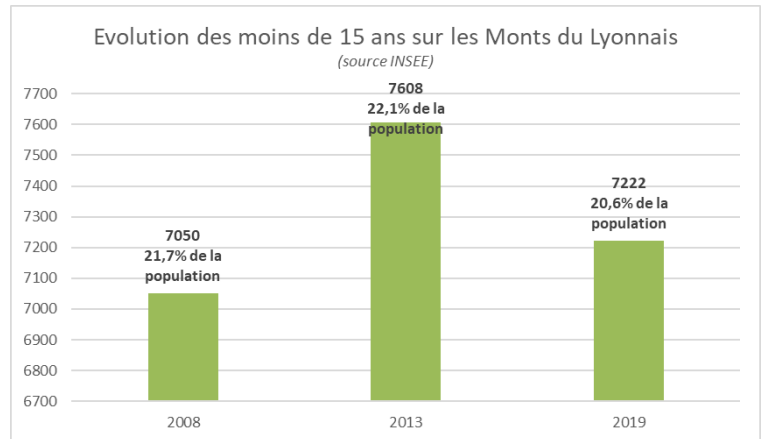


Figure 5 - Carte de la part des jeunes par communes des Monts du Lyonnais



La proportion de jeunes de moins de 15 ans est plus forte dans les Monts du Lyonnais que sur l'ensemble du département : 20,6% de moins de 15 ans (pour 18,8% dans le Rhône) et 30,3% de moins de 25 ans (29,7% en France).

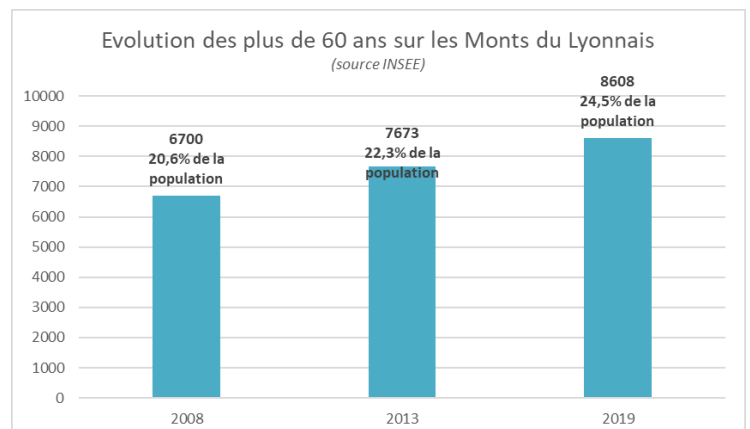
Cette proportion reste sensiblement la même (voire diminue) depuis 10 ans.

Une part plus importante de personnes âgées, notamment sur St-Symphorien-sur-Coise

Les particularités petits villages / bourgs centres, déjà observées dans le précédent projet, sont toujours d'actualité, en raison des spécificités de l'habitat (les habitant.es ont tendance à se rapprocher du bourg de leur village, puis des 2 bourgs centres de St Symphorien et St Martin en vieillissant) :

- 24,5% de plus de 60 ans dans les Monts du Lyonnais, tandis que ce taux est de seulement 21,9% dans le Rhône.
- St-Symphorien-sur-Coise compte ainsi 15,7% de plus de 75 ans en 2019 (pour 8,8% dans les Monts du Lyonnais).

La proportion de seniors augmente plus



rapidement sur le territoire que sur le Rhône dans son ensemble.

- ⇒ Cette répartition de la population, plus âgée dans les bourgs centre et plus jeune sur les petites communes périphériques, est classique des campagnes en voie de périurbanisation : les familles avec enfant s'installent dans des pavillons et maisons individuelles à la campagne, tandis que les logements des bourgs centres sont plutôt occupés par des personnes seules ou jeunes couples et des seniors. St-Symphorien-sur-Coise concentre également une part plus importante de logements sociaux.
- ⇒ Certaines petites communes tentent de proposer des offres d'hébergement adaptées au vieillissement de leur population. Toutefois, avec l'avancée en âge, les populations des hameaux ont tendance à préférer l'installation dans les bourgs centres (St Symphorien, St Martin, Chazelles) mieux équipés en commerces et services.

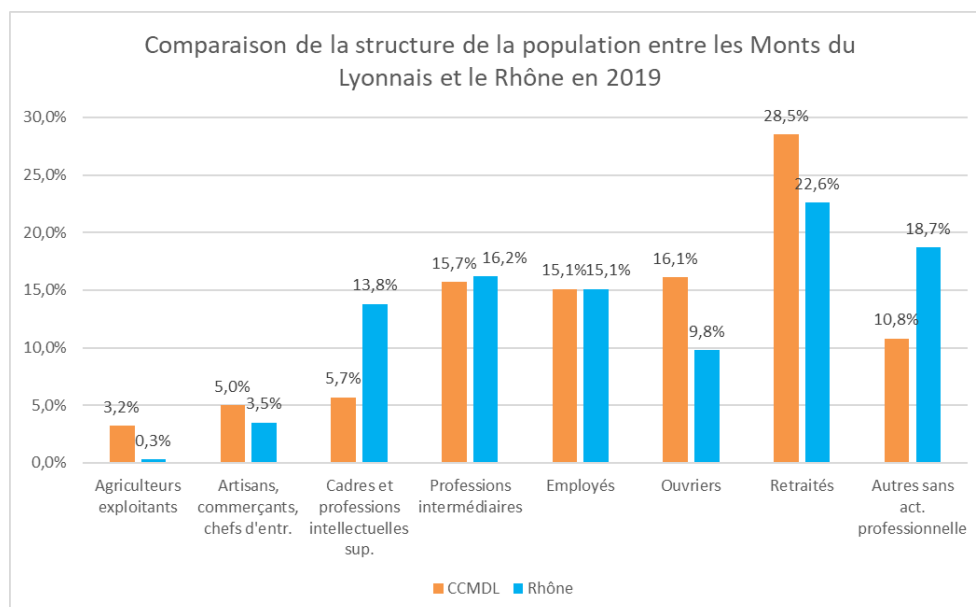
III- Des problématiques d'isolement social et géographique

1. Un territoire d'emploi en espace rural

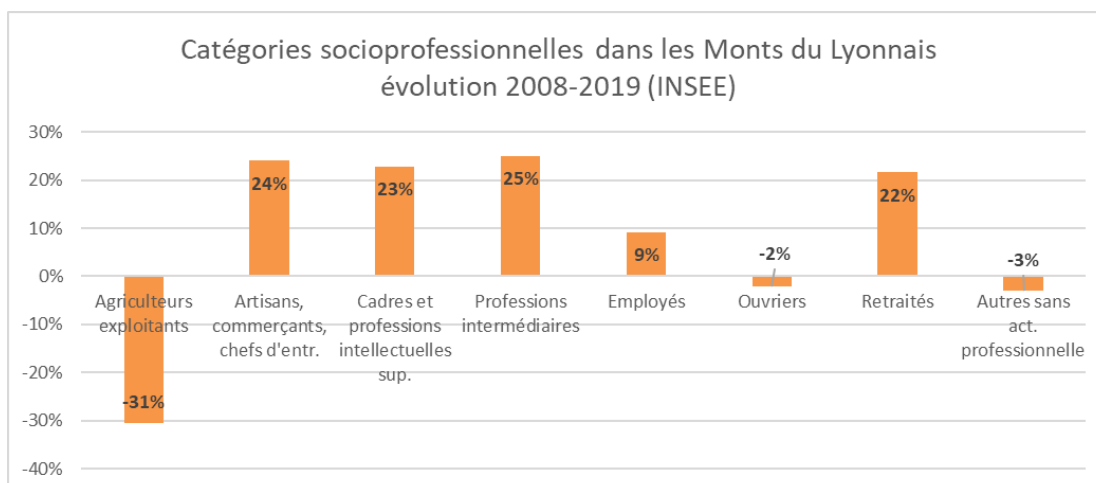
Le taux d'emplois sur le territoire est relativement bon : 5603 emplois sur les 10 communes du territoire en 2019 pour 7312 actifs. On compte 77 emplois pour 100 actifs résidant sur le territoire, taux nettement supérieur à l'ensemble des Monts du Lyonnais (50) et relativement élevé pour un espace rural. Ce chiffre est toutefois en nette diminution depuis le précédent projet social (il était alors de 81 actifs pour 100 emplois sur nos 10 communes), ce qui témoigne du phénomène de périurbanisation du territoire (de moins en moins de personnes vivent et travaillent dans les Monts du Lyonnais).

2. Une structure sociale de la population qui évolue

Une plus faible représentation des professions de niveau supérieur mais une spécificité qui évolue



Les Monts du Lyonnais se différencient de l'ensemble du département par la plus forte proportion de retraités, d'ouvriers et d'agriculteurs. En revanche, le territoire compte une proportion moins forte de cadres et professions intellectuelles supérieures.



On constate toutefois une diminution du nombre d'agriculteurs (-31% depuis 2008) et une hausse des cadres, professions intermédiaires, artisans commerçants et chefs d'entreprises. Le nombre de retraités continue également d'augmenter.

Des familles monoparentales moins nombreuses qu'ailleurs mais dont la part augmente

Les familles monoparentales sont **moins nombreuses que sur le reste du département** (18 % sur la CCMDL pour 25% sur le Rhône, données CAF).

Elles sont **plus nombreuses sur les bourgs centres** en raison de la plus forte proportion de locatif et de logement sociaux (26% de familles monoparentales à St-Symphorien-sur-Coise et 24% à St Martin-en-Haut).

Cette proportion est toutefois en augmentation, plus rapidement que sur l'ensemble du département : +9% entre 2018 et 2021 alors que le nombre de familles est resté stable (+2% seulement dans le Rhône).

Des familles avec jeunes enfants plus nombreuses

Le nombre de familles avec de jeunes enfants est en hausse (+14% de familles avec enfants de moins de 6 ans entre 2017 et 2021 sur le territoire de l'Archipel, alors que ce taux était en diminution lors du précédent projet social).

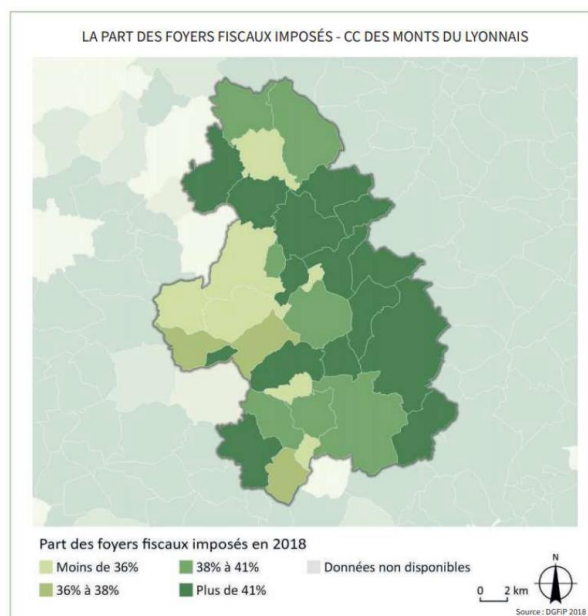
3. Un niveau de vie inférieur à la moyenne départementale et des familles fragiles plus concentrées sur St-Symphorien-sur-Coise

Un niveau de vie inférieur à la moyenne départementale :

Le niveau de vie est globalement inférieur à la moyenne du Rhône :

- Seulement 52,9% des foyers sont imposables sur la CCMDL contre 63,2% dans le Rhône.
- La médiane du niveau de vie³ est également inférieure (21 910 € sur la CCMDL contre 23 190 € dans le Rhône).

Mais les inégalités au sein de la population sont également moins fortes : le taux de pauvreté de 8,7% dans les Monts du Lyonnais contre 14,2 % dans le Rhône.



Un taux de chômage relativement faible :

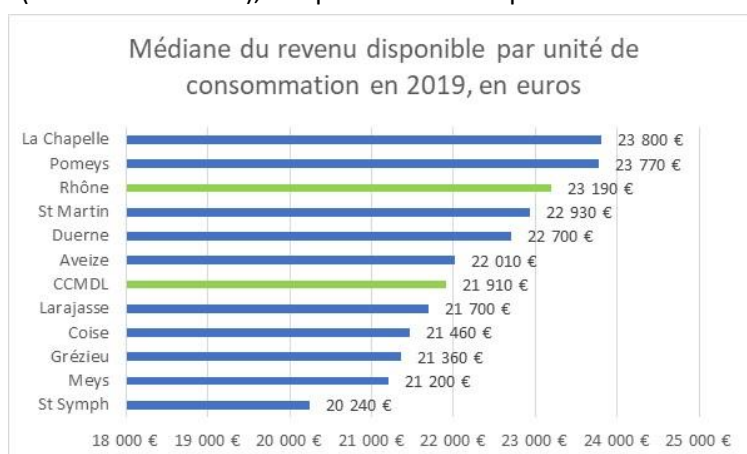
Dans les Monts du Lyonnais, le taux de chômage en 2019, au sens du recensement INSEE, est de seulement 7,2% alors qu'il est de 13,4% en France.

Mais des populations qui restent très éloignées de l'emploi :

Une partie de la population reste cependant **très éloignée de l'emploi** et cumule les difficultés : manque de mobilité, éloignement des services (santé notamment), ce qui rend encore plus difficile leur insertion sociale et professionnelle.

Les familles à bas niveau de revenus plus concentrées sur St-Symphorien-sur-Coise :

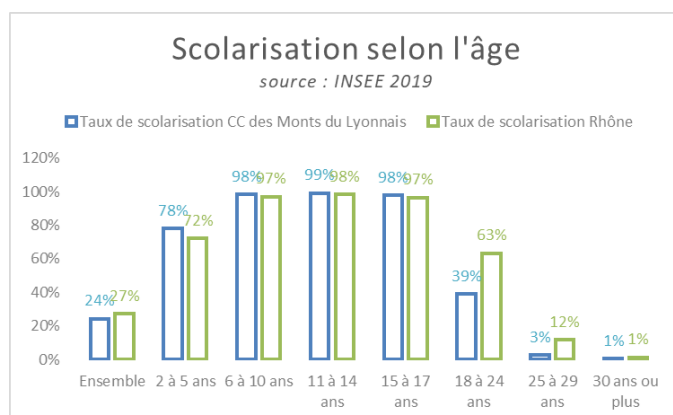
- Taux de pauvreté de 12% à St Symphorien (8,7 % CCMDL)
- Taux de chômage plus important (11,5% sur St Symphorien pour 7,2% sur la CCMDL).



³ Le niveau de vie médian définit un montant de revenus annuels qui partage la population en 2 : la moitié de la population a un niveau de vie supérieur à ce montant et l'autre moitié un revenu disponible inférieur.

4. Un niveau de formation plus bas que la moyenne du département, mais en progression

Scolarisation selon l'âge				
Source : INSEE 2019	Population scolarisée		Taux de scolarisation	
	CC des Monts du Lyonnais	Rhône	CC des Monts du Lyonnais	Rhône
	Ensemble	8 388	497 205	24,4
2 à 5 ans	1 408	69 521	78	72,3
6 à 10 ans	2 537	115 341	98,3	97,1
11 à 14 ans	2 040	89 612	99,2	98,4
15 à 17 ans	1 477	64 475	98	96,5
18 à 24 ans	749	127 713	38,9	63,4
25 à 29 ans	49	15 388	2,9	11,6
30 ans ou plus	128	15 154	0,6	1,3



Le niveau de formation est plus court dans les Monts du Lyonnais que sur l'ensemble du département : ainsi, seulement 38,9% des 18-24 ans sont encore scolarisés, tandis que ce taux est de 63,4% sur le Rhône. En revanche, le niveau de formation progresse sur le territoire : 18,1% des habitant.es avaient un diplôme du supérieur en 2018. En 2019, ce taux a augmenté et est de 22%.

5. Le frein de la mobilité

Part de la population éloignée des équipements de services

Indicateurs	CC des Monts du Lyonnais	Rhône
De proximité (plus de 7 min) (%)	3,5%	0,3%
Intermédiaires (plus de 15 min) (%)	1,8%	0,3%
Supérieurs (plus de 30 min) (%)	0%	0,1%

Source : Insee, Recensement de la population (RP) ; Base permanente des équipements (BPE) 2020 ; distancier Metric

La population du territoire est très dépendante de la voiture individuelle, en raison de la faiblesse de l'offre en transports en commun et de l'inégalité d'accès aux services suivant le lieu d'habitation (desservi ou non par les transports publics, bourg-centre ou village ou hameaux)⁴ :

- territoire rural, habitat diffus, à 40 km de Lyon / St Etienne / Roanne
- topographie et climat ne facilitant pas l'utilisation des modes doux (et absence d'axes sécurisés)
- traversée Nord - Sud du territoire difficile sans être motorisé (Vallée de la Brévenne «coupe » le territoire + les portes d'entrées sont situées à l'Est et à l'Ouest + aucun moyen de transport collectif sur la transversale)

⁴ Source : Diagnostic CTG de la communauté de communes des Monts du Lyonnais

- diminution des réponses de transport public (l'arrêt du transport à la demande et la diminution des fréquences de la ligne transport public 142, réduction du nombre d'arrêts de transport scolaire). 3 lignes de bus mais qui ne desservent pas tous les villages : 2 en direction de Lyon (2Ex, régulière et 142, 2 fois par jour seulement), 1 en direction de Saint-Etienne.
- gares les plus proches à Sain-Bel et Veauche, mais relativement peu utilisées par les habitants des Monts du Lyonnais

Malgré cela, on constate une augmentation des déplacements en général et des trajets pendulaires vers les agglomérations voisines :

- un risque d'isolement pour les personnes peu mobiles (pour les plus précaires, les jeunes, les personnes âgées...)
- une forte vulnérabilité aux évolutions du prix de l'énergie
- des impacts sur les services (ex : amplitudes horaires des modes de garde), sur l'implication dans la vie locale, sur le budget des ménages.
- certains foyers sans véhicule sont contraints de changer leur lieu d'habitation.
- Une difficulté pour les jeunes de relier les pôles de formation, à accéder à des pôles culturels, aux emplois d'été...

Des initiatives « solidaires » pour répondre aux besoins locaux :

- service de transport solidaire géré par la CCMDL depuis fin 2015 pour apporter une alternative aux personnes en insertion sociale et/ou professionnelle.
- dispositif de covoiturage solidaire de proximité : mise en relation, via 4 associations (réseau entraide solidarité, ETAIS, Archipel et L'Equipage), de bénévoles covoitureurs avec des personnes sans solution de déplacement. Mais une initiative qui peine à décoller...

6. Des évolutions de société qui impactent le territoire et un climat anxieux

Les impacts de la crise du covid et de la crise climatique :

Le diagnostic réalisé dans le cadre de ce projet social, en particulier les entretiens avec les habitant.es, nous ont permis de révéler le climat anxieux qui pèse sur la population, en raison des suites de la crise du covid et de la crise climatique et sociale. Cela se manifeste en particulier par :

- Une croissance des déscolarisations relevées par les établissements scolaires et les parents.
- Un isolement en particulier de certaines personnes âgées qui ont eu du mal à ressortir suite à la crise du covid.
- La paupérisation des ménages liée au coût de l'énergie et du foncier (on note en particulier une hausse des bénéficiaires de l'alimentation solidaire depuis la « crise du covid »).

Extraits de paroles d'habitant.es :

« Je souhaite qu'un nouveau monde se mette en place, plus de solidarité, apprendre, transmettre, mettre en lien. »

« Le covid c'est un peu comme un film qui n'a pas existé et parfois si. »

Un affaiblissement de la vie associative et du modèle associatif dans les villages

Les associations de familles des villages, les comités des fêtes et les maisons des jeunes rencontrent des difficultés ces dernières années. Plusieurs d'entre elles ont cessé leur activité récemment. Ce constat est particulièrement vrai pour les associations de familles : les centres de loisirs étaient, à l'origine, exclusivement organisés en partenariat avec les associations de familles des villages. Aujourd'hui, sur 6 villages, 5 centres sont organisés avec des collectifs de parents non organisés en association, la plupart d'entre elles n'existant plus.

Ces associations semblent ne plus correspondre aux envies des habitant.es en termes d'engagement associatif, malgré l'attachement historique des villages à ces associations.

L'engagement régulier apparaît comme encore plus difficile à mobiliser depuis la crise du Covid, en particulier chez les seniors, traditionnellement très impliqués dans la vie associative du territoire. Ils ont depuis plus de difficultés à se projeter sur du long terme et sur de la régularité.

- ⇒ Un autre modèle d'engagement bénévole est aujourd'hui à réinventer, plus ponctuel, moins impliquant, avec moins de responsabilités.

IV- Les équipements et principaux acteurs

L'analyse ci-dessous est réalisée à l'échelle du territoire de la communauté de communes des Monts du Lyonnais dans son ensemble :

1. L'animation de la vie sociale

Le territoire des Monts du Lyonnais est couvert par **2 centres sociaux** : Archipel qui couvre les 10 communes rhodaniennes du sud de la CCMDL et celui de l'Equipage⁵, basé à Chazelles-sur-Lyon, qui couvre les communes de la Loire de la CCMDL (et une partie de la CC Forez Est). Les deux centres sociaux présentent des similitudes sur certaines actions (actions familles, LAEP, seniors, actions en commun comme les "p'tit déj de l'actu" et "Nouveaux regards") mais également des différences : l'Archipel travaille davantage en itinérance sur ses communes rurales, a une action enfance jeunesse plus développée (centres de loisirs, action jeunesse), gère une crèche, tandis que l'Equipage gère un relais petite enfance, développe des projets autour de l'alimentation et dispose d'un pôle sénior plus étoffé.

Sur le Nord du territoire, l'ETAIS⁶, association à vocation sociale basée à St-Laurent-de-Chamousset est agréé **espace de vie sociale** par la CAF. L'offre de l'ETAIS s'adresse en particulier aux personnes isolées. Certaines actions sont d'ailleurs organisées en partenariat avec le centre socioculturel Archipel : "réseau escapade" et "Nouveaux Regards".

Plusieurs **associations à vocation sociale** interviennent également sur les Monts du Lyonnais : Pour une alimentation solidaire, le réseau entraide solidarité, vie libre, secours catholique, croix rouge, resto du cœur, association des handicapés des monts du lyonnais, association Lou Novio Jouen, autisme brévenne, solidair'aidants...

Le territoire bénéficie également d'une **grande richesse de propositions culturelles** : un réseau de 28 bibliothèques, 2 cinémas, 1 cinéma itinérant, 2 piscines, terrains de sports, festivals, l'association La Fabrik.

- ⇒ Un territoire couvert en équipement de la vie sociale avec une offre moins développée sur le Nord.
- ⇒ Des difficultés traditionnellement rencontrées par le milieu associatif (essoufflement des bénévoles et difficultés financières, poids des appels à projet).

⁵ CSC Equipage – 410 familles adhérentes – 2400 personnes différentes - 11 salariées – 8 ETP – 34 bénévoles

⁶ EVS – ETAIS - 137 adhérents - 35 bénévoles et 17 volontaires- 3 salariés, 1.25 ETP

- ⇒ De nombreux partenariats entre associations du territoire (ex : "Les p'tits déj de l'actu", partenariat pour les sorties « Escapade » dans le cadre du dispositif « Vacances-Famille-Solidarité » de la CAF).
- ⇒ Le développement de services en itinérance : RPE itinérant, LAEP itinérant, centres de loisirs itinérant, ressources jeunes, projet de la maison des services, etc. vecteurs d'animation de proximité et de mobilisation des familles.
- ⇒ Un territoire sur lequel l'engagement citoyen est important (conseil de développement, collectif « il nous reste 3 ans », etc.).⁷

2. Les équipements petite enfance

Les structures de garde collective

8 EAJE /166 berceaux dont 2 structures associatives (dont crèche Pirouette gérée par Archipel), 1 SPL (5 crèches + 1 micro-crèche), 1 crèche en gestion CCMDL.

Les modes d'accueil individuels

- 249 Assistant.es maternel.les sur le territoire accompagnés par 3 RPE
- 5 MAM + 4 en cours d'installation ou en réflexion de création (St Genis l'Argentière – Pomeys – Larajasse – Haute-Rivoire)

Les lieux d'accueil parents enfants

- 2 LAEP itinérants (CSC Archipel et CSC l'Equipage)
- ⇒ Un territoire relativement bien pourvu en équipements petite enfance et un équilibre entre les différents modes de garde.
- ⇒ Des structures petite enfance qui collaborent dans le cadre de la commission petite enfance animée par la communauté de communes et de la commission d'attribution des places en crèche.
- ⇒ Des assistant.es maternel.les moins nombreux.ses et plus âgé.es : une baisse du nombre en activité entre 2020 et 2022 (-9,8%), plus marquée sur le nord du territoire (-14%)⁸
- ⇒ Une baisse des places de garde individuelles et un taux de couverture en repli (61% en 2020 alors que ce taux était de 72,4% en 2018).
- ⇒ Une évolution des demandes des familles vers la garde collective.
- ⇒ La plupart des EAJE ont de forts taux d'occupation, ce qui laisse peu de marge de manœuvre pour l'accueil occasionnel.

⁷ Source : diagnostic CTG

⁸ Source : fiches CTG

3. Les équipements enfance

Les accueils de loisirs

Les Monts du Lyonnais disposent également d'une bonne couverture en Accueil de loisirs extra-scolaire (AL), avec des modes de gestion et de fonctionnement très différents :

- 6 accueils de loisirs en gestion associative avec un nombre d'enfants accueillis stable et consolidé : AFR Chevières, AFR Virigneux, AFR Grammond, Méli-Mélo, MJC St Symphorien sur Coise, AL itinérants CSC Archipel
- 1 AL porté par la CCMDL à St Laurent de Chamousset.

Certaines communes (une dizaine), ont mis en place des Conseils Municipaux Enfants (une dizaine) et une seule un Conseil Municipal Jeunes.

- ⇒ Un territoire bien équipé en offre d'accueil de loisirs, qui se connaissent et se retrouvent régulièrement au sein de la commission enfance jeunesse animée par la communauté de communes.
- ⇒ Les centres de loisirs refusent régulièrement des enfants, en particulier l'AL Monts P'tits Loisirs à St Laurent (notamment les moins de 6 ans).
- ⇒ La pénurie d'animateur.trices est de plus en plus forte, en particulier depuis le covid (pas de formations pendant le covid, des jeunes qui hésitent à se former en raison des salaires peu attractifs, coût de la formation, absence des jeunes la semaine, etc.). Pour cette raison, l'Archipel met en place depuis 2022 une formation BAFA sur le territoire, en partenariat avec les autres structures.

4. Les équipements jeunesse

Equipements jeunesse

- Le territoire compte 5 structures accueillant des jeunes animées par des professionnels de la jeunesse : MJC St Martin en Haut, MJC St Symphorien sur Coise, AFR Grammond, MRJC, Archipel (et hors CDC mais à proximité, la MJC de Chazelles).
- L'une des particularités des Monts du Lyonnais est également de disposer de locaux de jeunes gérés par des associations de jeunes, sans professionnel (une quinzaine de MJ sur l'ensemble des Monts du Lyonnais), accompagnées sur le sud par l'Archipel sur les périodes de transition (Grézieu, La Chapelle et Duerne ont été accompagnés récemment).
- Le centre socioculturel Archipel et le MRJC développent également des actions itinérantes.
- Des permanences et actions de prévention du planning familial, notamment sur les espaces jeunes du territoire.
- Des permanences Missions Locales sur les deux maisons des services.

- ⇒ Des équipements jeunesse sur l'ensemble des communes, mais des besoins d'accompagnement sur les villages, pour les maisons des jeunes ne disposant pas de professionnels dédiés.
- ⇒ Peu d'actions en direction des 11-14 ans dans les villages.
- ⇒ Peu de propositions sur le Nord du territoire de la communauté de communes.
- ⇒ Enjeu de l'accompagnement des jeunes dès le plus jeune âge pour anticiper la reprise et la gestion de leur maison des jeunes.
- ⇒ Enjeu du lien des jeunes entre les différents villages, de leur ouverture à l'autre, et du maintien de la dynamique au sein des villages.

5. La parentalité

Différentes associations proposent des actions autour de la parentalité. Parmi elles, le centre socioculturel dispose d'une place centrale, en raison de son agrément familles et grâce aux actions qu'il coordonne (collectif REAPP, CLAS...).

Malgré la présence d'un CMP enfant sur le territoire, l'accès aux consultations est long (manque de places).

Les associations de familles dans les villages, regroupant les parents autour de propositions d'animation, sont en perte de dynamique et en recherche de sens.

Le territoire compte également :

- 3 antennes PMI
- 1 pôle ressource handicap : 2 P'tits Pas Pour Demain
- 1 plateforme handicap de la CCMDL
- Des permanences du planning familial.

- ⇒ Un accompagnement des familles important par l'intermédiaire des centres sociaux.
- ⇒ Une coordination et une mise en lien à travers le dispositif REAPP.
- ⇒ Des manques sur le territoire pour les consultations spécialisées.
- ⇒ Enjeu de l'accompagnement des familles fragiles et de la prise en compte des problématiques repérées par les familles, élus et partenaires.

V- Enjeux

A partir de l'évaluation et du diagnostic de territoire, 3 enjeux transversaux ont été relevés. Ces enjeux sont la base de la co-construction de l'arbre d'objectifs.

Constats :

- Un territoire en mouvement avec un accroissement de la population et l'arrivée de nouvelles familles
- Une vie associative qui contribue à l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants
- L'éloignement de certains services
- Un questionnement du territoire sur le secteur nord de la communauté de communes en particulier sur la jeunesse alors que le centre y a développé certaines actions
- Un développement de l'aller vers qui génère de nouvelles dynamiques

Constats :

- une vie associative particulièrement dynamique et un secteur associatif porteur de nombreux services
- l'affaiblissement de certains collectifs ou associations (associations familiales, Maisons des jeunes...), et un modèle de bénévolat à réinventer.

Constats :

- Des difficultés de mobilité, physique et psychologique et un éloignement des services.
- Un territoire d'emploi mais une catégorie de population qui reste éloignée de l'emploi.
- Un territoire sur lequel on peut grandir, se former, travailler, consommer, sans avoir besoin de le quitter et des habitants qui y sont attachés.
- La crise sanitaire qui a renforcé l'isolement et le repli de certaines populations.
- Des urgences climatiques et sociales anxieuses et réelles et des habitants qui ont envie de légèreté mais également de se mobiliser : comment sortir de sa bulle et retrouver du lien social, de la légèreté, reprendre confiance... Comment agir ?



3 ENJEUX

1 : Proximité
et aller vers

➔ Maintenir la proximité du centre avec les habitants du territoire pour conserver la pertinence de nos actions et leur adaptation aux besoins de ce territoire en mouvement.

➔ *Enjeu territorial : Identifier la place du centre socioculturel sur le Nord du territoire.*

2 : Engagement,
implication et
participation
citoyenne

➔ Favoriser l'implication des habitants en soutenant leur pouvoir d'agir pour renforcer l'intégration et la cohésion sociale.

➔ *Enjeu interne Archipel : Faire perdurer la force associative, tant au niveau de la gouvernance qu'au niveau de l'accueil des bénévoles.*

➔ *Enjeu spécifique jeunesse : Favoriser l'appréhension de la notion de citoyenneté, afin de contribuer à former les responsables associatifs de demain et à faciliter l'implication des jeunes dans les associations du territoire.*

3 : Ouverture à
l'autre

➔ Renforcer l'ouverture à l'autre et le lien entre les habitants.

➔ *Enjeu spécifique jeunesse : Renforcer l'ouverture des jeunes et leur esprit critique.*





PARTIE 3 :

LE PROJET

I- Les valeurs partagées

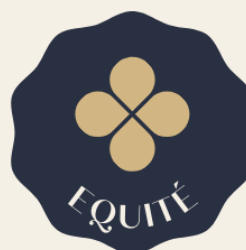
Les valeurs partagées, redéfinies collectivement à l'occasion de cette démarche de projet, rassemblent et donnent des repères communs à notre association.

Elles sont en cohérence avec les valeurs de la Charte de la fédération nationale des centres sociaux : dignité humaine, solidarité et démocratie.

LES VALEURS PARTAGÉES



Être ensemble pour agir, réfléchir, transmettre et communiquer. Être attentif à l'autre en respectant nos différences et en se soutenant mutuellement



Donner à chacun sa juste place en fonction de ce qu'il est, de ce qu'il fait et de ce qu'il a.



Être à l'écoute des habitants, des professionnels des bénévoles et accueillir. Ouverture d'esprit, liberté de pensée et d'expression



Prendre en compte la parole de chacun et accepter de ne pas être d'accord, la différence (Expression de la citoyenneté)

3 MOYENS POUR FAIRE VIVRE CES VALEURS :

- Les rencontres
- Le respect de chacun
- L'épanouissement à travers l'engagement

II- Les axes

Le projet est structuré autour de **4 axes forts** donnant la couleur, la ligne à suivre, pour les 4 prochaines années.

Les axes du projet témoignent de **l’affirmation d’un cap dans l’action du centre et d’une ambition claire** : positionner Archipel en tant qu’accompagnateur des dynamiques d’habitant.es (axe 1) et réaffirmer notre rôle d’éducation populaire (axe 3).

Un axe spécifique (axe 2) est dédié à la jeunesse, conformément aux préconisations de la CAF. Il oriente également l’action du centre avec cette même ambition, en direction des jeunes.

L’axe 4 enfin est un axe d’analyse et d’expérimentation : le territoire institutionnel a changé. Notre communauté de communes est désormais élargie à 32 communes. Une partie de ce territoire, le territoire Nord, n’est couvert par aucun centre social. Il s’agira donc de porter une attention particulière aux demandes qui émergeront tout au long du projet sur cette partie de la communauté de communes pour identifier les manques et besoins des habitant.es sur ce secteur.



Axe 1 : Ecouter et accueillir les idées, colères et rêves des habitant.es pour les accompagner et leur donner les moyens de se réaliser

Constats de l'évaluation et du diagnostic :

- un territoire en mouvement avec un accroissement de la population et l'arrivée de nouvelles familles
- une vie associative riche, vectrice de liens sociaux et d'intégration des habitants.
- un secteur associatif porteur de nombreux services.
- mais le bénévolat est à réinventer, encore plus depuis la crise sanitaire.
- La préservation du dynamisme associatif est par conséquent un enjeu majeur sur notre territoire pour le maintien de son dynamisme, de ses services, du lien social et de l'intégration des nouveaux habitants. Cet engagement et l'esprit citoyen se construisent dès le plus jeune âge.

Les enjeux:

Enjeu 1 Proximité et aller vers : Maintenir la proximité du centre avec les habitants du territoire pour conserver la pertinence de nos actions et leur adaptation aux besoins de ce territoire en mouvement.

Enjeu 2 Engagement, implication et participation citoyenne : Soutenir l'implication des habitants en favorisant leur pouvoir d'agir afin de renforcer l'intégration et la cohésion sociale.

⇒ Enjeu interne Archipel : Faire perdurer la force associative, tant au niveau de la gouvernance qu'au niveau de l'accueil des bénévoles.

L'axe 1	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Echéancier	Résultats attendus	Indicateurs	Types d'actions
AXE 1	1/Accueillir et aller à la rencontre des habitant.es	1.1 Formaliser les contours du partenariat d'action et du partenariat politique	2024	- Elargir notre connaissance du territoire et des habitants, associations, partenaires - Etre un lieu ressource	- Nombre d'adhérents - Nombre de passages - Développement du réseau - Mise en place d'outils d'écoute (cahier, ...)	⇒ Temps de rencontres entre les associations hébergées au centre ⇒ Affirmation de notre rôle de coordonnateur d'actions partenariales (nouveaux regards, collectif parentalité, etc.) ⇒ Organisation d'un comité de suivi "politique" du centre

		1.2 Construire et mettre en pratique une méthodologie d'aller vers	2023-2024			⇒Formalisation et mise en œuvre d'une stratégie d'aller vers (temps d'écoute dans les villages permettant d'aller à la rencontre des habitants)
		1.3 Renforcer une posture d'accueil pro-active	2023			⇒ Mise en place de temps d'accueil animés au centre social le mardi après midi (permettant de faire se rencontrer les différents publics fréquentant le centre sur ces temps d'accueil (ateliers sociolinguistiques, alimentation solidaire, insertion, accompagnement scolaire).
AXE 1	2/Valoriser et accompagner les idées et les actions des habitants	2.1 Proposer des espaces de discussion, d'échanges et de réalisation des idées	2023	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des activités - Emergence de nouveaux projets - Développement des actions en cours 	<ul style="list-style-type: none"> à l'effervescence du centre, à son attractivité: - Nombre d'actions - Nombre de personnes qui participent - Nb de nouvelles personnes - Nb d'info affichées 	⇒Centres de loisirs itinérants co-construits avec les habitants. ⇒Temps d'échange et de rencontre (tout le monde joue, p'tit déj de l'actu...).
		2.2 Communiquer sur les actions mises en place par les habitants et bénévoles	2024			⇒Communication sur les réseaux, valorisation au centre (expo), temps dédié en CA...

		2.3 Susciter de nouvelles vocations de bénévoles	2024			⇒ Impliquer les habitants dans les actions (tout le monde joue, soirées documentaires, etc.)
	3/Accompagner le parcours du bénévole au sein du centre	3.1 Proposer un parcours du bénévole	2023	<ul style="list-style-type: none"> - connaissance du projet, des actions et du fonctionnement par les bénévoles - sentiment d'appartenance des bénévoles (participation aux AG et temps forts du centre) - accueil des bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de bénévoles - Participation du bénévole à la vie du centre - Questionnaire de satisfaction (satisfaction, manque, amélioration, idée...) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Temps d'accueil des nouveaux bénévoles formalisés (avec membre du CA et salariée référente) ⇒ Temps conviviaux entre bénévoles ⇒ Enquête annuelle auprès des bénévoles



Axe 2 : Être ressource pour outiller les jeunes et les rendre épanouis, autonomes, ouverts, actifs

Constats de l'évaluation et du diagnostic :

- Un territoire riche d'associations et un enjeu autour de l'implication des jeunes dans la vie associative du territoire
- Des locaux de jeunes dans tous les villages (MJ) mais des difficultés de gestion associative sur la plupart d'entre eux.
- Un format d'engagement associatif (maison des jeunes animant leur village avec actions type soupe aux choux) qui ne correspond pas à tous les jeunes.
- Des difficultés pour certains jeunes à s'ouvrir à l'extérieur du territoire (problèmes de mobilité physique et psychologique)

Les enjeux:

Enjeux Jeunesse :

- ⇒ Favoriser l'appréhension de la notion de citoyenneté, afin de contribuer à former les responsables associatifs de demain et à faciliter l'implication des jeunes dans les associations du territoire.
- ⇒ Renforcer l'ouverture des jeunes et leur esprit critique.

L'axe 2	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Echéancier	Résultats attendus	Indicateurs	Types d'actions
AXE 2	1/ Aller à la rencontre des jeunes (voir)	2.1 Renforcer nos actions d'aller vers les jeunes	2023	Rencontrer les jeunes dans leur village, les asso, le milieu scolaire	<ul style="list-style-type: none"> -Nb de jeunes rencontrés - Nb de groupes de jeunes -Nb d'associations Nb de structures contactées - nb d'inscriptions à une activité 	⇒ Ressources jeunes itinérant dans les villages
		2.2 Garder du lien, créer du contact à travers les réseaux sociaux	2023			⇒ Renforcement de la présence sur les réseaux sociaux et du lien avec les jeunes notamment à travers le label « promeneur du net »

AXE 2	2/ Ecouter et accompagner les idées et actions des jeunes (agir)	2.1 Faire émerger des groupes de jeunes et les accompagner dans la réalisation de leurs projets	2023	-Emergence de projets jeunes - Autonomisation des projets	-Nb de projets - Durée du projet -Satisfaction du jeune (Bilan) - Suivi le parcours du jeune	⇒ Création de temps de rencontre entre les jeunes ⇒Accompagnement de projets de jeunes
		2.2 Adapter en continu notre posture et actions aux évolutions de la jeunesse	2023			⇒ Formation en continu de la référente jeunesse ⇒ Adaptation des méthodes
		2.3 Accompagner les jeunes dans leur engagement citoyen	2023			⇒ Accompagnement des MJ pendant les périodes sensibles de la vie de l'association ⇒ Formation territoriale BAFA
AXE 2	3/ Renforcer l'ouverture des jeunes sur le monde (ouvrir)	3.1 Créer des rencontres entre jeunes des différents villages	2024	- Développement des questionnements des jeunes et de leur esprit critique - Réflexions autour des rapports de domination et des discriminations chez les groupes de jeunes - Ouverture des jeunes sur d'autres territoires	- Liste des thèmes abordés par les jeunes (culture, environnement...) - Nombre de propositions venant des jeunes - La bonne ambiance dans les ateliers	⇒ Temps de rencontre entre jeunes de différents villages (journée jeux, atelier cuisine...)
		3.2 Développer l'esprit critique des jeunes sur les formes de discriminations	2024			⇒ Sujets abordés avec les différents groupes de jeunes (en particulier Jean Monnet) ⇒Interventions autour de questions de société lors des formations BAFA, voire dans les lycées (rapports de domination)
		3.3 Proposer des actions hors territoire	2025			⇒ Sorties sur Lyon (forums de l'orientation...), projets transnationaux



Axe 3 : Initier des actions sur notre territoire pour comprendre le monde et agir ensemble

Constats de l'évaluation et du diagnostic :

- des fragilités et questionnements depuis la crise du covid. Les habitants sont nombreux à avoir envie d'agir, sans savoir comment.
- un repli sur soi constaté et aggravé par les diverses crises politiques, écologiques, sanitaires et autres conflits anxiogènes
- les habitants souhaitent également trouver au centre des espaces de débat ou simplement de lien et d'échanges libres (notamment les nouveaux habitants).
- à travers le lien que nous développons avec les habitants, nous sommes à même, salariés et bénévoles, de proposer des actions qui nous semblent pertinentes pour le territoire.

Les enjeux:

Enjeu 3: Ouverture à l'autre : Renforcer l'ouverture à l'autre et le lien entre les habitants.

L'axe 3	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Echéancier	Résultats attendus	Indicateurs	Types d'actions
AXE 3	1/ Inviter aux questionnements et développer l'esprit critique afin de renforcer l'ouverture au monde et l'interculturalité	1.1 Initier des espaces de réflexion et inciter aux rencontres	2023	Des habitants qui : - se questionnent et qui posent leurs questions - se manifestent, participent et répondent aux invitations - sont outillés pour réfléchir par eux-mêmes et en groupe - s'enrichissent des rencontres et de leur diversité	- Nb de participants - des actions proposées par le centre et qui génèrent d'autres actions (essaimage) - Diversité des thèmes abordés - Diversité des participants	⇒ P'tit déj de l'actu, Fenêtre ouverte sur, ensemble pour sauver la terre ⇒ Tester d'autres espaces d'échanges et de débats (soirées documentaires/débats)
		1.2 Outiller les habitants pour qu'ils deviennent porteurs de l'action	2025			⇒ Formations des bénévoles (maintenir les formations actuelles et en proposer de nouvelles, pour les bénévoles des centres de loisirs notamment)

	2/ Permettre aux habitants d'agir sur leur territoire pour accompagner la résilience.	2.1 Identifier les sujets d'actualité qui préoccupent les habitants	2024	- Des groupes d'action se constituent - Des actions concrètes sont menées sur le territoire	-nb de groupes accompagnés - Nb d'actions mises en place	⇒ Ecoute active lors des actions d'aller vers et identification de sujets
		2.2 Proposer des actions permettant aux habitants de se retrouver pour échanger sur un de ces sujets (émergents du 2.1)	2025			⇒ Animation de soirées débats autour des sujets identifiés, porteurs de parole
		2.3 Accompagner les projets émanant de ces groupes d'habitants	2026			⇒ Accompagnement d'un groupe d'habitants sur la réalisation d'un projet (comme pour Noël autrement ou ensemble pour sauver la terre)



Axe 4 : Etudier le positionnement du centre sur le Nord du territoire et imaginer les actions possibles

Constats de l'évaluation et du diagnostic :

- Des dynamiques « monts du lyonnais » de plus en plus fortes avec le renforcement de partenariats à l'échelle de la communauté de communes.
- Des besoins émergent côté nord : un questionnement notamment sur les actions jeunes (pas de structure jeunesse sur le nord et une interrogation posée par la communauté de communes aux associations d'éducation populaire)
- Depuis l'implantation de jeu marquette sur St Laurent, des demandes de familles d'actions du centre sur le nord et des familles qui ont suivi certaines actions familles spécifiques (handicap notamment) : un potentiel d'actions familles à développer sur le nord (rappel : présence de l'Etas)
- Un territoire sur lequel la dynamique associative est à soutenir
- Nous constatons toutefois que la proximité est essentielle à la pertinence de nos actions : nos bénévoles et notre CA sont presque exclusivement issus du sud du territoire.

Les enjeux:

Identifier la place du centre socioculturel sur le Nord du territoire.

L'axe 4	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Echéancier	Résultats attendus	Indicateurs	Types d'actions
AXE 4	Identifier et connaître le territoire Nord	Réaliser un Etat des lieux de territoire	2024	-positionnement du centre quant à sa place et ses compétences sur le territoire Nord	<ul style="list-style-type: none"> - Des référents identifiés, élus, asso, fonctionnement culturel - Etat des lieux de l'existant - Manques - Evaluation des distances, temps de déplacement et coûts 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Recensement de l'existant et des forces vives Analyse de données statistiques

	Repérer les besoins des habitants et des structures	Interroger les habitants	2024	- comprendre Connaitre les manques des habitants et des structures relevant des compétences des habitants	- liste des besoins et identification des profils - classement des besoins	⇒ Enquête auprès des habitants, temps d'écoute sur le nord du territoire ⇒ Enquête auprès des familles du nord de Jeu Marrette
		Interroger les structures	2024			⇒ Entretiens auprès d'associations et d'élus du Nord du territoire
	Poursuivre les actions en cours, étudier la faisabilité de nouvelles actions et expérimenter	Maintenir la fréquentation, la qualité et la pertinence des actions en cours	2023	Avoir diagnostiqué la pertinence des actions du centre social sur le territoire nord	-Les actions menées et leur résultat (bilan) -Les actions identifiées - Les outils de mesures	⇒ Poursuite de Jeu Marrette à St Laurent
		Prioriser les actions à mettre en œuvre et expérimenter	2025			⇒ En fonction du diagnostic, établir une liste d'actions à réaliser sur le territoire, les chiffrer et proposer une organisation et un échéancier. Identifier la structure la plus à même de porter ces actions

III- Mise en œuvre du projet

1. Les moyens au service du projet

Moyens humains :

- **Une soixantaine de bénévoles réguliers.** L'une des ambitions de ce projet social est de les intégrer plus pleinement dans la vie du projet et de renforcer leurs compétences. Un groupe de travail a défini les différents types de bénévoles présents au centre, lors de la définition de ce projet social : *cf. Annexe 7 : Parcours du bénévole page 100*
 - o Bénévole du CA
 - o Bénévole du conseil de parents
 - o Bénévole sur un projet
 - o Bénévole animateur d'atelier
 - o Bénévole ponctuel
 - o Bénévole dans un collectif appuyé par le centre

Dans le cadre de ce projet, nous souhaitons avoir une action particulière en direction des bénévoles (« accompagner le parcours du bénévole au sein du centre »).

- **23 salariées** dont
 - o 4 en fonction support (direction, secrétariat comptabilité, entretien),
 - o 5 en animation,
 - o 15 salariées de la crèche (dont 2 qui interviennent aussi au LAEP).

La transversalité entre les différents secteurs est recherchée. En effet, le centre social présente la spécificité d'accueillir tous les publics et toutes les tranches d'âge. Des actions transversales permettent ainsi de croiser les approches et secteurs.

Les équipes bénéficient d'une réunion d'équipe pour les 15 jours (partie animation sociale) et tous les mois (partie crèche). La directrice de la crèche participe aussi ponctuellement aux réunions de l'équipe animation sociale.

L'équipe du LAEP et l'équipe de la crèche participent régulièrement à des séances d'analyse de la pratique professionnelle.

L'équipe bénéficie étalement d'un plan de formation qui s'adapte aux besoins du projet : en effet, une projection des formations à l'année est réalisée à travers le plan de développement des compétences. Mais le centre social favorise également le soutien de formations dont la nécessité est identifiée en cours d'année.

Moyens matériels :

Archipel dispose de différents moyens matériels pour mener à bien son projet :

- Locaux fonctionnels mis à disposition pour le centre et la crèche par la communauté de communes et la mairie de St Symphorien sur Coise. En raison de l'action itinérante du centre, nous rencontrons toutefois des difficultés de stockage du matériel par manque d'espace.
- Salles communales prêtées pour les centres de loisirs en particulier.
- Locaux des relais petite enfance mis à disposition pour le LAEP Jeu marquette.
- Bureaux mis à disposition dans les locaux des Maisons France Services de St Laurent et de Mornant pour l'accompagnement de bénéficiaires du RSA.
- Minibus 9 places.
- Matériel d'itinérance (malles, chaises pliantes, barnum, etc.).
- Collection de jeux de société.
- Documentation : bibliothèque thématique (livres d'éducation populaire, livres parentalité et éducation), abonnements (le journal de l'animation, ASH, Topo).

Information et communication :

Le centre socioculturel des Hauts du Lyonnais a changé de nom en 2020 et afin de porter un nom qui ne soit pas lié au territoire d'intervention (la communauté de communes des Hauts du Lyonnais ayant fusionné avec les communautés de communes de Chamousset en Lyonnais et partiellement de Forez en Lyonnais).

Après une large consultation des habitant.es, le nom d'Archipel a été retenu : ce nom représentant un chapelet d'îles formant une entité cohérente rappelle ainsi l'itinérance entre différentes communes et les différents secteurs du centre.

Lié à ce changement, la communication a été renouvelée et modernisée :

- Charte graphique
- Site internet
- Newsletter bi-mensuelle
- Page Facebook et Instagram

Les outils de communication sont régulièrement adaptés aux évolutions des usages numériques. En tant que promeneur du net, le secteur jeunesse a également développé une communication sur les réseaux spécifique (instagram, snapchat, discord, facebook).

L'accueil :

Un travail sur la fonction accueil a été mené dans le cadre de la démarche projet à travers 3 réunions, avec l'accompagnement de la fédération des centres sociaux.

Ce temps de prise de recul sur l'accueil a permis de définir 2 postures d'accueil :

- Accueil et inscriptions : le temps d'accueil s'effectue au bureau d'accueil. La salariée est présente pleinement pour renseigner les usager.es.

- Accueil aller-vers : le temps d'accueil est animé pour permettre de créer le dialogue et la rencontre : le café du petit marché, créé par des habitant.es, est un exemple d'accueil animé.

L'aller vers :

Cf. compte-rendu du premier temps de travail en Annexe 3 : Programme d'aller vers 2023 page 79

La posture d'aller vers a été initiée lors du précédent projet social, en expérimentation, à travers des temps d'écoute dans les villages, l'action Ressources jeunes itinérant et l'accueil aller vers.

D'après notre évaluation, l'aller vers a réellement permis d'améliorer la visibilité du centre, de toucher de nouveaux publics, notamment plus isolés et de faire émerger de nouveaux projets d'habitant.es.

Ce nouveau projet 2023-2026 a donc intégré pleinement cette méthode. La formation de l'équipe se poursuit et une planification des interventions d'aller vers va être définie (objectifs, méthode, régularité, etc.).

2. L'évaluation du projet 2023-2026

Une évaluation participative en continu

Le Centre socioculturel a choisi de faire de l'évaluation un outil de gestion et de dynamisation au quotidien, à travers une évaluation en continu et deux temps forts, évaluation intermédiaire et évaluation finale.

Les instances :

Le CA et l'équipe seront les instances principales d'évaluation du projet. Les bénévoles seront associés à la démarche à travers des temps de réflexion spécifiques aux groupes de bénévoles, mais également au moyen d'une enquête bénévole qui sera déployée tous les 2 ans.

Les outils :

Nous avons défini différents outils de suivi afin de faciliter l'évaluation au fil de l'eau du projet :

- Tableau d'évaluation avec critères objectivement vérifiables, questions évaluatives et année de l'évaluation. *Cf. Annexe 4 : Tableau d'évaluation en continu page 82 et Annexe 5 : Planning de l'évaluation en continu page 92*
- Un focus annuel en CA : à partir des questions évaluatives travaillées par l'équipe, une présentation sera réalisée en CA et débattue pour analyser la matière produite. Par petits groupes, le CA sera également chargé d'identifier les problématiques communales repérées

sur les villages (rappelons que notre CA est constitué de représentant.es d'adhérent.es et de représentant.es des villages).

- Un bilan annuel de chaque secteur d'activité présenté et débattu en CA : les salariées responsables d'activités viennent chaque année présenter un bilan en CA.
- Une enquête auprès des bénévoles tous les 2 ans : initiée dans le cadre de cette démarche projet, il s'agira de renouveler cette enquête tous les 2 ans, afin d'impliquer les bénévoles dans le projet du centre et de mesurer leur satisfaction. Cette enquête pourra faire l'objet d'une réunion de présentation (en présentiel ou en visio).

Cf. Annexe 6 : Résultats de l'enquête auprès des bénévoles page 95

- Afin de suivre la dynamique bénévole, un outil de suivi a été mis en place depuis 3 ans et complété chaque année.
- A partir de l'été 2023, une soirée « d'aller vers » sera organisée en direction des familles des centres de loisirs (2 villages par an) lors du spectacle de fin de centre, afin d'identifier les problématiques des familles sur les villages et leurs attentes.

L'évaluation intermédiaire :

L'évaluation intermédiaire constitue un outil indispensable pour mesurer les avancées du projet social et les réorientations à envisager, tant sur le plan opérationnel, que sur des questions d'organisation et de gouvernance. Il s'agira de s'appuyer sur les focus annuels réalisés au fil de l'eau (cf. précédemment) et d'en tirer une synthèse.

Afin de renforcer l'innovation sociale et les liens avec d'autres centres sociaux, cette évaluation pourra être conduite en collaboration avec un autre centre social, permettant d'apporter un « regard croisé » et un échange de bonnes pratiques.

Cette évaluation devra être réalisée en 2025. Elle permettra de tirer les premières hypothèses qui serviront de guide pour l'évaluation finale.

L'évaluation finale :

L'évaluation finale permettra de tirer les enseignements de la mise en œuvre du projet social, d'envisager collectivement les évolutions à prévoir, tant en termes de mise en œuvre que de contenu. Celle-ci sera le préalable à la construction du prochain projet social 2027-2030.

Planning de l'évaluation :

Quoi ?	Remplissage du tableau d'évaluation	Focus en CA (analyse tableau et identification des problématiques communales)	Enquête bénévoles	bilan annuel secteurs d'activités	soirées "aller vers" dans les villages	synthèse évaluation intermédiaire	évaluation finale
Qui ?	Equipe	CA	bénévoles	référentes de secteur et CA	directrice et référente familles		
Quand ?	décembre	février		tout au long de l'année	juillet		
2023	x	x		x	x		
2024	x	x	x	x	x		
2025	x	x		x	x	x	
2026	x	x	x	x	x		x

3. Le budget prévisionnel du projet social

Cf. détail en Annexe 2 : Budget réalisé de 2019 à 2022 et prévisionnel de 2023 à 2026 page 77

Un important travail a été réalisé **depuis 2017** pour améliorer la situation financière du centre, en particulier :

- Certains projets ont été abandonnés (séjour jeunes, cuisine crèche, centres de loisirs petites vacances, etc.).
 - Le contrat de certain.es salarié.es n'a pas été renouvelé (animateurs TAP qui étaient également en charge d'autres projets : communication, seniors, familles), secrétaire de la crèche.
 - De nouvelles ressources ont été mobilisées : PS Jeunes, convention MSA, convention CARSAT, PS LAEP (Jeu Marquette a été labellisé LAEP) et des appels à projet obtenus (conférence des financeurs, CARSAT numérique, fonds public territoire, Dilcrah, etc.).
 - Le secteur senior a été développé (outre l'intérêt de ce secteur, celui-ci a été depuis sa création en 2018 soutenu grâce à des appels à projet : le public des activités hebdomadaires étant en majorité un public senior, ces appels à projet ont aussi permis de stabiliser le poste partagé d'accueil du centre, de manière indirecte).
 - Les locaux ont été valorisés afin d'augmenter le taux de logistique.
- ⇒ Ces modifications ont permis de dégager des excédents sur les années 2017-2022 grâce auxquels les réserves de trésorerie ont pu être reconstituées et certains investissements ont pu être réalisés (renouvellement du matériel informatique, achat du minibus, etc.).

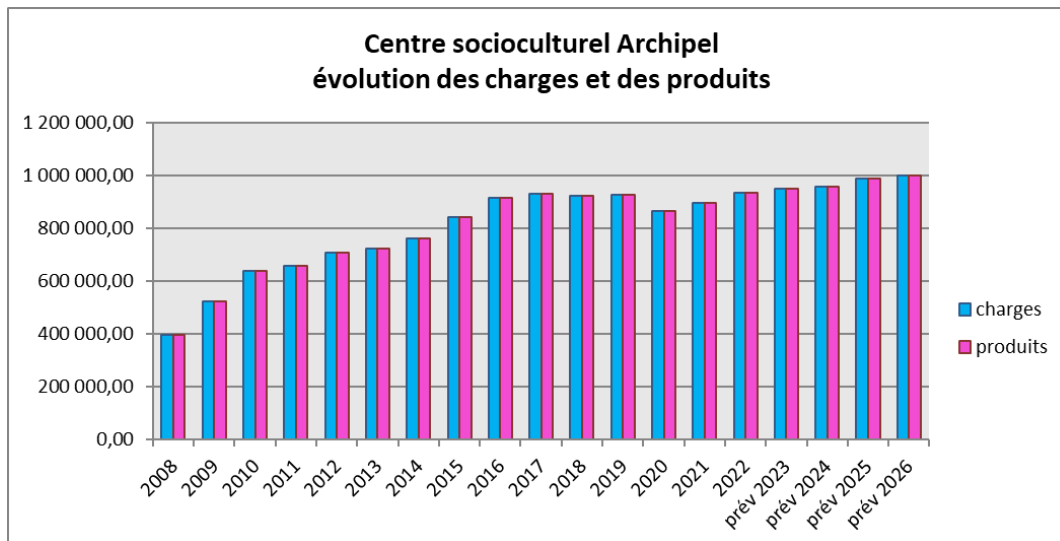
Le budget prévisionnel prend en compte plusieurs montées en charge :

- Pour 2024, hausse de 7% de la masse salariale. Il s'agit d'une estimation liée aux travaux sur les nouveaux systèmes de Classification et de Rémunération applicables au 1^{er} janvier 2024. Pour 2025 et 2026, nous avons appliqué une hausse de 2% annuelle.
- Il n'y a pas de mouvements de personnels particuliers de prévus (pas de départs en retraite avant 2027).
- Pour les autres dépenses (intervenants, achats, etc.), nous avons appliqué une hausse de 2% par an en moyenne pour suivre l'inflation par rapport aux dépenses moyennes des années 2019 et 2022 (les données de 2020 et 2021 étant faussées par la crise du Covid).

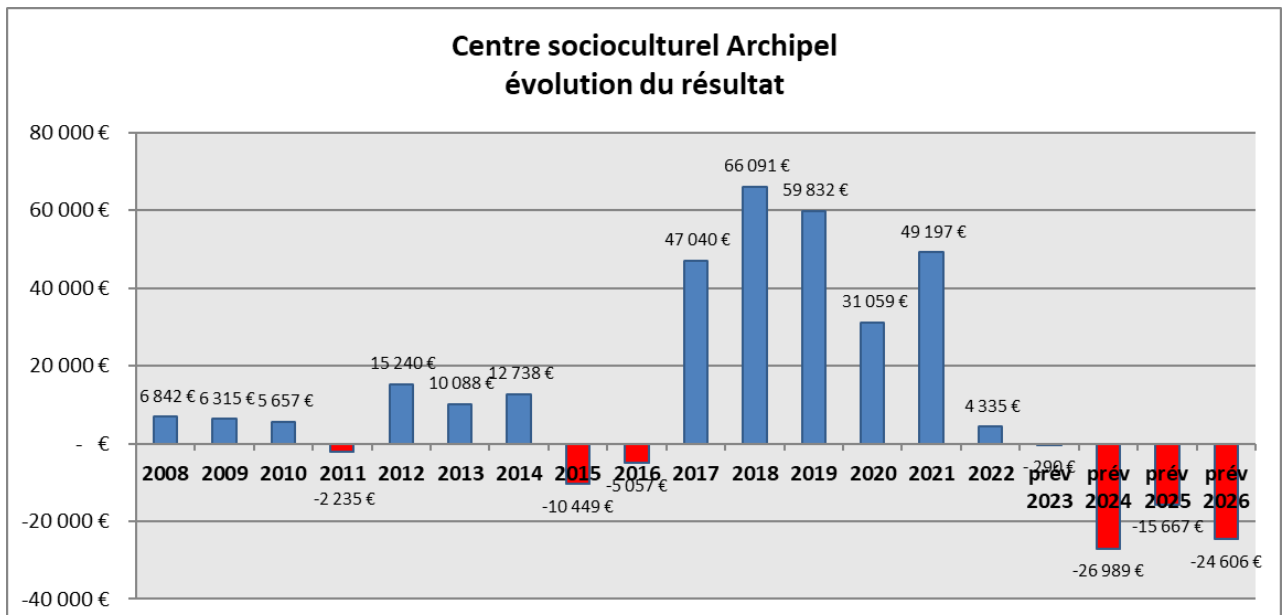
Concernant les produits, certaines ressources non acquises ont été intégrées (conventionnement pluriannuel avec la CARSAT arrêté en 2024 et repris en 2025), FPT LAEP, centres de loisirs, appels à projet seniors.

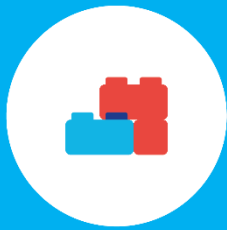
Le budget prévisionnel n'intègre pas d'autres appels à projet qui ne sont pas acquis (Jeunesse et Sport, DILCRAH, MSA Grandir en milieu rural...).

Les entrées financières correspondant aux différents taux de remplissage des activités (participation des familles et PS) ont été évaluées dans une moyenne haute par rapport aux dernières années et augmentées de 4% en 2024 et 2% les années suivantes (certaines prestations étant liées au montant des dépenses).



Prenant en compte ces évolutions, le budget n'est pas équilibré et le déficit prévisionnel est important, aucune subvention ne suivant l'augmentation des salaires prévue par la convention. Malgré la reconstitution des réserves de trésorerie, le budget du centre socioculturel sur les 4 prochaines années reste fragile.





PARTIE 4 :

ANNEXES

1. Annexe 1 : Tableaux d'évaluation du projet 2019-2023

Axe 1 : ACCOMPAGNEMENT et OUVERTURE : Accompagner l'ouverture à l'autre et l'épanouissement de chacun au sein de la société

« Le centre socioculturel, terreau de l'épanouissement et du bien-être des habitants... »

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Critères d'évaluation	Actions réalisées : en bleu réalisées en rouge abandonnées en orange réorientées en vert piste	Constats / Evaluation
<p>1.1 Prévenir l'isolement des personnes et les comportements ou situations à risques</p>	<p>Développer des actions « hors les murs » au plus près des habitants</p>	<p>Un renforcement de la présence du centre sur l'ensemble des communes</p>	<p>Des actions enfance/jeunesse délocalisées sur les 8 communes (ALSH, accueils jeunes...) La reconnaissance de cette spécificité les moyens mis en œuvre (rapport moyen/impact)</p> <p>Intérêt des actions pour rompre avec l'isolement</p>	<p>-Centres de loisirs dans 5 à 6 villages chaque année -LAEP itinérant, conférences, p'tit déj, ressources jeunes itinérant... -Obtention d'enveloppes financières dédiées à l'itinérance (FPT AL, FPT LAEP)</p> <p>-Arrêt des mini MJ dans les villages : réorientation de l'action</p> <p>- Une expérimentation des actions « allers vers ».</p> <p>- Projet de centre social itinérant ?</p> <p>- Réflexion autour d'un EVS itinérant</p>	<p>Un renforcement des actions hors les murs tout au long du projet social. Mais des difficultés à être visibles (car nous sommes diffus) et des actions coûteuses en temps et en énergie.</p> <p>Des partenariats qui se sont distendus pendant un temps avec certaines communes, mais qui se renforcent avec d'autres.</p> <p>⇒ Des expérimentations à poursuivre sur l'aller vers : la pratique se développe, comment rester innovant → centre social itinérant ?</p>

	Prévenir et lutter contre la précarité et l'isolement	<p>Une consolidation des partenariats avec les acteurs du territoire pour mieux orienter et accompagner le public fragile</p> <p>Les personnes fragiles trouvent une réponse adaptée à leurs difficultés, au centre ou chez les partenaires.</p> <p>Le centre outillé pour mener des actions de prévention</p> <p>Des actions qui facilitent la rencontre et l'échange, des relations créées entre les publics.</p>	<p>Renforcement du partenariat avec les autres professionnels</p> <p>Mise en place d'actions de prévention</p> <p>Le choix des activités et actions proposées (échanges et liens plutôt que consommation)</p> <p>Montée en compétence et expertise pour prévenir les situations à risque</p>	<p>- Accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA : renforcement du partenariat avec le département, reconnaissance de la spécificité de l'accompagnement centre social</p> <p>- Organisation d'événements de prévention : CLAS, Ecrans, conduites à risque, café des parents, réseaux sociaux, fake news, prévention senior...</p> <p>- Développement du projet promeneur du net</p> <p>- Développement de nouveaux partenariats : La Goutte d'or à Meys (seniors en situation de handicap), planning familial...</p> <p>- Mais moins de partenariats avec la PMI.</p> <p>- Crèche VIP : choix de l'abandon du projet sur le territoire. L'accueil est possible en dehors du dispositif.</p>	<p>Une reconnaissance des partenaires institutionnels, en particulier du département.</p> <p>Un redéveloppement des actions de prévention et l'expérimentation d'actions croisées jeunesse/famille sur ces questions.</p> <p>Le public fragile est difficile à toucher : exemple, le public d'alimentation solidaire ou le public RSA ont du mal à participer à nos actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Comment aller chercher le public fragile et créer un lien de confiance ? ⇒ Un thème à développer : alcool chez les jeunes : comment aborder ce sujet (parents, jeunes, encadrants des clubs sportifs...)? ⇒ Maintenir et renforcer le lien avec les partenaires sociaux.
	Etre en veille sur l'innovation sociale et expérimenter	Un centre social qui expérimente, teste, innove.	Renforcement des liens de l'ensemble de l'équipe avec les autres centres sociaux	<p>Formations transversales et entre pairs : Formation FAVE, débats, AG participatives.</p> <p>Participation à la démarche d'évaluation de l'utilité sociale des centres sociaux</p>	L'équipe salariée et bénévole est globalement force de proposition pour mettre en place des actions expérimentales. Le centre social est agile pour pouvoir mettre en place des projets rapidement. Le CA est soutenant par

			<p>Identification des bonnes pratiques des autres structures.</p> <p>Expérimentations d'actions innovantes (avec droit à l'erreur).</p>	<p>Expérimentation de projets innovants : Jeu me Pause, Ressources jeunes itinérant...</p> <p>Pas de vraie action de « benchmarking » réalisée (sauf au cas par cas).</p> <p>Pas de visite d'autre centre (nous voulions faire une évaluation croisée avec un autre centre)</p>	<p>rapport aux propositions nouvelles.</p> <p>Mais peu de temps spécifiquement dédié à la réflexion, la prise de recul et à l'expérimentation (manque de temps).</p>
<p>1.2 Favoriser l'inclusion sociale pour que chacun puisse trouver sa place au sein du centre et du territoire.</p>	<p>Soutenir les actions de solidarité et d'entraide entre les habitants.</p>	<p>Le centre facilite l'entraide et la solidarité entre habitants.</p> <p>Des actions de solidarité sont initiées par les habitants.</p>	<p>Implication citoyenne des habitants renforcée et facilitée par l'appui du centre</p>	<p>- ASL</p> <p>- Noël autrement, carnaval</p> <p>- Covoiturage solidaire : action qui serait à redéfinir mais nous manquons de temps pour nous investir sur le projet (coordination service mobilité com com à relancer ?)</p> <p>- Remise à niveau adulte : projet en stand by. Nous avons du mal à définir un cadre à cette action.</p>	<p>Des actions d'entraide ont pu être soutenues : Noël autrement, actions pendant le COVID... Une belle visibilité de l'action du centre et de sa manière de travailler sur ces actions-là. Mais pas de salarié.e référent.e.</p> <p>Des actions d'entraide sur lesquels les bénévoles sont très autonomes sont difficile à maintenir : cadre à redéfinir, temps important.</p> <p>Le centre n'est peut-être pas assez identifié comme pouvant être soutenant sur ces actions : les habitant.es ont tendance à monter de nouvelles associations plutôt qu'à s'appuyer sur le centre ou à solliciter spécifiquement l'action des salariées qui n'ont pas de temps dédié pour cela.</p> <p>Quelle place dans notre projet pour les adultes seuls ?</p>
	<p>Agir pour l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en</p>	<p>Une attention particulière portée au public fragile</p>	<p>Un public mis en confiance qui fréquente le centre</p>	<p>- Accompagnement RSA</p> <p>- VFS</p> <p>- E-inclusion des seniors avec les ateliers numériques</p>	<p>Des publics fragiles qui prennent confiance et participent progressivement plus facilement aux différentes actions et s'impliquent (café des parents, bulle de</p>

	situation de précarité et/ou de vulnérabilité économique et sociale	Des actions facilitant l'inclusion	Des actions spécifiquement mises en place pour ce public	<ul style="list-style-type: none"> - Repenser l'accueil des stagiaires à la crèche : formation - Renforcer le lien avec Alarm pour l'accueil de familles de migrants : début avec participation aux ASL et accompagnement RSA. - Développer l'action du PIJ : évolution de l'information jeunesse avec Ressources jeunes itinérant et arrêt de la labellisation PIJ 	<p>café seniors). Mais difficile de mobiliser le public fragile bénéficiaire du RSA. Développement de l'information jeunesse d'une autre manière avec le projet de Ressources jeunes itinérant ⇒ De repositionner sur un label PIJ ?</p>
	Favoriser l'accueil de personnes en situation de handicap.	Les activités sont accessibles à tous.	<p>Une réflexion spécifique est menée et des actions mises en place</p> <p>Le public en situation de handicap peut être accueilli</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Expérimentations dans ce projet social : Sorties adaptées, soirées dys et ateliers, Jeu me Pause - Accueil d'enfants à la crèche et formation du personnel (accueil enfants en situation de handicap, langue des signes...). - Formation des bénévoles du CLAS. - Accueil de seniors en situation de handicap. 	<p>La problématique de l'accueil d'enfants en situation de handicap s'est fortement développée avec des formations et actions spécifiques. Des actions sur lesquels des publics en situation de handicap sont accueillis en toute bienveillance par les autres participants (dis moi 10 mots, actions senior en particulier). Cet axe était relativement peu développé dans le projet social, mais a connu une forte évolution, sur l'impulsion des familles et du projet famille. Mais un repositionnement de la communauté de communes sur cet axe avec l'arrivée d'un nouvel opérateur (deux p'tits pas pour demain). Manque de liens et requestionnement de notre légitimité.</p>
1.3 Favoriser l'ouverture des habitants, dès leur plus jeune âge	Eveiller les enfants dès le plus jeune âge.	Le renforcement de l'ouverture des habitants, dès la petite	Des actions d'ouverture à la différence mises en place auprès des enfants et	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers découverte parents enfants, ateliers d'éveil au multiaccueil. - Intégration de l'ouverture culturelle dans les différents projets pédagogiques. 	L'ouverture à l'autre fait partie du fondement de l'ensemble des actions petite enfance, enfance et jeunesse.

		enfance	des jeunes (géographique, culturelle, religieuse...).	<ul style="list-style-type: none"> - Projet nature et l'enfant dans le nouveau jardin de la crèche - Groupe philo, groupe actu pour les enfants 	
	Favoriser l'accès à la culture pour tous	Des possibilités d'accès à la culture facilitées par le centre socioculturel (accessibilité géographique et financière)	<p>Accessibilité géographique</p> <p>Accessibilité financière</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Del Arte : saison culturelle de grande qualité à prix réduits, sur notre territoire. - Fenêtre ouverte sur, p'tit déj de l'actu, semaine de la tolérance - Découverte de livres : lecture à la crèche, histoire pour les p'tites zoreilles, kamishibai avec les jeunes...). - Ateliers dis moi 10 mots avec les seniors. - Accueil d'une résidence de films amateurs. - Tarifs QF revus à la baisse - place dédiée bénéficiaire du RSA (validé en CA de septembre 2020), - partenariat culture pour tous (peu de résultats) - projet avant scène avec la Fabrik (jeunesse) 	Les tarifs au QF ont été revus pour être plus accessibles. Le partenariat avec culture pour tous a donné peu de résultats : voir comment renforcer plutôt le partenariat avec les structures locales. Questionnement sur la définition de la culture (participation à des formations sur les droits culturels) : parlons-nous d'art ou de culture ? Quelle culture ?

	Renforcer l'ouverture des enfants sur le monde et leur socialisation, lutter contre le risque de repli sur soi	L'ouverture des enfants et des jeunes sur d'autres univers, d'autres cultures est facilitée. La curiosité et l'ouverture sont stimulées.	Des actions d'ouverture sont proposées : sur d'autres territoires et en lien avec eux, notamment urbains, aux cultures étrangères	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'anglais enfants (stages et cours) puis arrêt suite au développement indépendant du projet de l'intervenante. Nous avons perdu le public. - Erasmus + : projet à imaginer. 	Cet axe a été peu développé en tant que tel, redondant avec l'orientation 1.3.1. ⇒ Creuser les projets erasmus+
1.4 Favoriser le bien-être et l'épanouissement des habitants du territoire	Proposer des activités d'épanouissement et de bien être régulières et ponctuelles, en favorisant leur accessibilité géographique et financière	Une proposition d'offres et de services en faveur du bien-être et de l'épanouissement	Des actions de bien-être qui se maintiennent et se développent	<ul style="list-style-type: none"> - Veille au bien-être des enfants en s'adaptant aux besoins individuels : mais moins de souplesse sur l'alimentation à la crèche qu'avant. - Places réservées pour les bénéficiaires du RSA aux activités. - Ateliers et activités de bien-être. - Activités à la crèche avec garde d'enfants - Activités dans les villages (tests en 2022) - Présence ponctuelle de la référente familles à la crèche 	Poursuite des activités et actions. Un public qui suit les actions du centre qui se développe sur ces dernières années (même si il reste des marges de progrès pour mixer encore davantage notamment au niveau des âges).

Axe 2 : CITOYENNETE et PARTICIPATION : Favoriser l'implication des habitants pour qu'ils soient acteurs de leur vie sociale

« Le centre socioculturel, initiateur d'engagement citoyen et foyer d'initiatives... »

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Critères d'évaluation	Actions réalisées : en bleu réalisées en rouge abandonnées en orange réorientées en vert piste	Constats / Evaluation
2.1 Permettre aux habitants de participer à l'organisation de leurs loisirs, activités et temps libres (=participation)	Impliquer les habitants sur leur territoire en valorisant leurs compétences.	De plus en plus d'actions construites avec la participation et l'implication des habitants : le plus possible, impliquer des habitants dans chacune des actions	Implication des habitants Renouvellement des bénévoles	- Bonne implication des bénévoles des centres de loisirs - Construction de projets au café des parents (émancipation), bulle de café seniors (plus dans la consommation), conseil des parents de la crèche - organisation d'activités ponctuelles ou durables par les habitants : groupes tricot crochet, lecture, créatifs, échecs, ateliers numériques - Faire appel aux compétences des parents pour des activités à la crèche : non réalisé. Complexe avec la période covid.	Une attention est à porter à notre jargon professionnel : dans l'intitulé de nos actions et dans l'intitulé de nos postes Nouveauté depuis 2021 : expérimentation des temps d'écoute aller vers et du ressources jeunes itinérant. Voir si des projets en découlent. Valoriser les compétences des habitant.es : difficile à mettre en place (demande du temps d'animation, ne se décrète pas : les groupes laissés trop vite en autonomie ont tendance à périlcliter) ou à l'inverse accompagnement utilisé pour lancer son activité lucrative → parcours du bénévole à travailler Seniors : participation à bulle de café. L'idée serait davantage de leur permettre de conserver leur dignité dans leur implication Les groupes sont mouvants et hétérogènes, il est parfois difficile d'avancer
	Favoriser la co-construction d'événements avec les habitants et le partenariat avec d'autres	Renforcement des partenariats opérationnels avec d'autres associations et habitants	Dynamisme du partenariat	- Carnaval, REAPP, semaine de la tolérance, fenêtre ouverte sur, Les'Arts des Champs, Del Arte...Complexe avec crise covid	La construction d'événements avec les habitant.es s'est renforcée. Des collectifs s'étoffent (semaine de la tolérance, fenêtre ouverte sur...). Complexe avec la crise Covid, certains évènements sont arrêtés depuis 2 ans

	associations				(Carnaval, Noël autrement). Le centre est encore une fois peu visible : quand une action est menée en partenariat avec une autre structure, c'est elle qui est identifiée comme porteuse même s'il s'agit d'une action du centre (La Fabrik, MJC...).
2.2 Encourager l'implication et la participation des habitants, la citoyenneté active (= engagement)	Eveiller les enfants et les jeunes à l'engagement citoyen	Des jeunes impliqués sur leur territoire : actions menées, compréhension de la vie associative, connaissance des associations du territoire, projets mis en place...	Des projets de jeunes sont accompagnés toute l'année Le centre est reconnu pour accompagner la structuration des associations de jeunes (junior associations, MJ...)	<ul style="list-style-type: none"> - 4 à 5 projets de jeunes sont accompagnés chaque année dont des relances de MJ, junior associations - Au cœur de nos projets pédagogiques enfance et jeunesse - mini MJ : projet qui a évolué afin de mieux correspondre aux besoins des jeunes et aux spécificités du centre social - conseil citoyen de jeunes : non réalisé, est ce notre rôle ? 	Ce projet social a vu la renaissance du secteur jeunesse, moribond en 2017. Le positionnement est difficile sur le territoire et il reste encore à affiner nos complémentarités et lever les concurrences inter structures. Nous nous interdisons toute action ou presque sur St symph et St Martin en raison de la présence des MJC. Pourtant, une complémentarité serait possible entre espaces jeunes et structures de projet comme la nôtre. Les MJC, avec la PS Jeunes, sont également poussées à bouger leurs lignes.
	Confirmer le rôle de soutien et de ressource à la vie associative locale et aux initiatives citoyennes	Le centre socioculturel reconnu en tant que pôle ressource de la vie associative	La reconnaissance du soutien apporté aux associations du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Pôle ressources pour les associations : prêt de salles, matériel, soutien à la structuration - Lieu ressource pour les habitants pour activités et recherche d'engagement : accueil, plaquette... : fait en fonction des demandes mais rien de formalisé - soutien au MJ : 4 MJ accompagnées dans leur relance - association familiale de Aveize : demande de l'association et proposition d'accompagnement du CSC mais pas de suite donnée pour le moment. Piste également sur La 	<p>Cette orientation était particulièrement pertinente au début de ce projet social, période sur laquelle nous avons de fréquentes sollicitations (Graine d'école, Alarm, Alimentation solidaire, solidair'aidants, caracol et co, cigales, etc.). Certaines associations ont quitté nos locaux, d'autres sont toujours présentes.</p> <p>Ce soutien, essentiellement matériel aux associations, semble anodin mais prend un temps important.</p>

				Chapelle.	
	Améliorer la gouvernance partagée du centre socioculturel et l'implication des adhérents	Un système de gouvernance adapté aux réalités du centre socioculturel et correspondant aux envies des adhérents est mis en place	Mise en place d'une organisation renouvelée Renouvellement des administrateurs	- Le bénévolat se renouvelle bien, une cinquantaine de bénévoles actifs : CLAS, ASL, ateliers numériques, fenêtre ouverte, accueils de loisirs, etc. - Le CA renouvelé est dynamique et fonctionne bien. - Nous n'avons pas étudié et expérimenté d'autres systèmes de gouvernance (collégialité, halocratie, sociocratie...) par manque de temps. Mais des temps de travail spécifiques ont été organisés en CA.	L'Archipel bénéficie d'une bonne implication de bénévoles d'activité, qui se renouvellent et trouvent leur place au centre (ils sont force de proposition). Toutefois, peu d'entre eux se sentent légitimes pour ensuite participer au CA : il manque sans doute des étapes dans le parcours du bénévole au centre, pour qu'à minima ceux-ci se sentent vraiment faire partie d'un projet global. Certains bénévoles ne se sentent pas bénévoles du centre mais de leur village (accueils de loisirs) ou de leur action (Del Arte, même si une évolution est constatée depuis ces dernières années).
2.3 Susciter la réflexion citoyenne et la prise de recul	Ouvrir les champs de réflexion des habitants, quel que soit leur âge	Des thématiques et sujets portés à la réflexion et sur lesquels des débats sont initiés	Des habitants qui se posent des questions et débattent Evolution des mentalités. Compréhension des effets et de l'impact des discriminations sur les individus.	- Fenêtre ouverte sur, semaine de la tolérance, p'tit déj de l'actu - intégré dans les projets pédagogiques (AL, CLAS, jeunesse, projet familles) - découverte de la philo et de l'économie pour les enfants et les jeunes : demandé par des familles. Mise en place à la médiathèque - p'tit déj de l'actu des enfants	Les collectifs déjà existants se sont redynamisés (Fenêtre ouverte sur), se relancent (p'tit déj de l'actu) ou ont gagné de l'ampleur (semaine de la tolérance). La semaine de la tolérance spécifiquement est un collectif qui regroupe à présent toutes les associations et collectifs d'éducation populaire du territoire. Le travail de coordination est important (mais chronophage). Manque de temps d'animation pour accompagner toutes les actions que nous pourrions soutenir.

Axe 3 : VIVRE ENSEMBLE et LIEN SOCIAL : Renforcer les liens intergénérationnels et la mixité sociale

« Le centre socioculturel, carrefour des générations et catalyseur de mixité »

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Critères d'évaluation	Actions réalisées : en bleu réalisées en rouge abandonnées en orange réorientées en vert piste	Constats / Evaluation
<p>3.1 Favoriser la mixité sociale pour un meilleur vivre ensemble et créer du lien social entre les habitants</p>	<p>Favoriser la mixité sociale en permettant aux publics des différentes activités de se croiser et se rencontrer</p>	<p>Des publics mixtes se fréquentent.</p> <p>Des ateliers et activités davantage décloisonnés : renforcement des liens entre les publics de différents ateliers, des projets menés en commun.</p> <p>Un renforcement de l'implication des participants des ateliers et de la crèche aux évènements du Centre.</p> <p>Tendre à une attitude moins "consommatrice"</p>	<p>Répartition des participants en termes de "niveau de vie" et d'origine géographique.</p> <p>Mixité hommes-femmes, âges.</p> <p>Nombre et types de projets réalisés en commun (repas de fin d'année, etc.)</p> <p>Implication des participants aux ateliers aux autres actions/projets/événements de l'association</p>	<p>- Des activités subventionnées pour plus d'accessibilité (familles, seniors...), des QF revus.</p> <p>- Les actions gratuites, notamment les ateliers autonomes, sont très mixtes (lecture, créatifs...).</p> <p>- Expérimentation de Noël autrement, de repas...</p> <p>- réservation de places pour les bénéficiaires du RSA suivis par le centre dans les activités hebdomadaires : fait mais peu utilisé</p> <p>- QF revus mais les activités hebdomadaires restent chères.</p>	<p>La mixité s'est renforcée sur ce projet social, en particulier grâce au développement du secteur senior et la mise en place d'actions gratuites (ateliers autonomes et actions seniors subventionnées).</p> <p>Certains participants des activités hebdomadaires ne se croisent pas et n'ont pas de volonté de s'investir.</p> <p>Nous souhaitons poursuivre les actions leur permettant d'avoir cette possibilité, sans pour autant en faire une obligation (les adhérents ont aussi le droit d'avoir envie d'un sas de bien-être personnel sans devoir se sentir nécessairement obligés d'en faire plus).</p> <p>Des actions très mixtes ont dû être arrêtées ou suspendues en raison du covid (noël autrement, repas...) et seront à relancer.</p>

		de certains adhérents dans certains ateliers.			
Créer de nouveaux liens intergénérationnels	Des rencontres entre différentes générations, des échanges et un apport mutuel.	Actions intergénérationnelles mises en place	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers intergénérationnels à la crèche : réalisés en début de projet social. Ont créé de jolis moments mais n'ont pas été intégrés dans un projet global : étudier la pertinence d'un renouvellement (nécessité qu'il y ait un vrai intérêt pour les publics, et pas uniquement sur le papier). - sorties intergénérationnelles seniors/familles : expérimenté en 2021, très bien fonctionné, les besoins de ces 2 publics sont compatibles. - accompagnement de seniors pour les sorties bibliothèques des enfants de la crèche 	C'était l'une des volontés de ce projet social, avec le développement des projets senior et l'impulsion donnée par les financeurs via les appels à projet. Toutefois, nous nous sommes interrogées par rapport à l'intérêt pour les publics des actions intergénérationnelles, au-delà de l'affichage (pour les ateliers très ponctuels crèche/EPHAD). En revanche, les sorties intergénérationnelles et les actions sur lesquelles les seniors s'investissent auprès des enfants de la crèche ont plus de sens car de vrais liens se créent et que les publics se complètent. ⇒ Expérimenter des actions seniors/jeunes.	
Renforcer le « lieu de vie » centre socioculturel	Des habitants qui prennent plaisir à être présents dans les différents espaces d'accueil (multiaccueil, centre et espaces itinérants)	Des espaces aménagés pour permettre l'accueil du public Un public qui s'est approprié les lieux	<ul style="list-style-type: none"> - réaménagement de l'accueil du centre, de la cuisine et du jardin de la crèche, des réflexions en cours sur l'aménagement de l'espace à Jeu Marquette - activités coup de pouce ou œuvre collective à l'accueil pour les temps d'attente : non réalisé par manque de temps 	Un vrai changement au niveau de l'accueil sur nos différents sites. Cela est très apprécié des adhérent.es. Malgré cela, les périodes d'attentes du public d'alimentation solidaire ou des bénéficiaires du RSA sont des temps peu confortables sur lesquels les personnes n'ont pas envie d'autre chose.	

				- redynamiser l'instant thé à la crèche avec une personne de l'équipe et des photos de la journée : non réalisé, période covid peu propice	
3.2 Favoriser le lien entre les habitants des différentes communes	Favoriser les rencontres et actions intercommunales	Des espaces de rencontre et de liens entre les habitants des différentes communes	Des événements et actions qui mêlent les publics	<ul style="list-style-type: none"> - Des actions qui font se rencontrer et travailler ensemble les différentes structures : REAPP, Nouveaux Regards en particulier mais également plusieurs formations interstructures (rapports de domination, théâtre communautaire) - projets jeunes du centre et jeunes MJC St Symph : Lez arts des champs et tournée de diabol'or - carnaval intercommunal et interassociatif : réalisé mais difficile d'aller vers de l'intercommunal - projet inter MJ et inter ALSH : à faire 	<p>Il s'agit de l'une des plus valeurs du centre mais qui nécessite beaucoup d'investissement et n'est pas toujours reconnu.</p> <p>⇒ Développer les liens inter MJ et poursuivre les actions de coordination inter structures.</p>
3.3 Favoriser le vivre ensemble à travers la compréhension et la tolérance	Accueillir les diversités familiales, s'adapter aux spécificités de chacun et les valoriser	Les habitants se sentent accueillis et valorisés dans leurs diversités.	Diversités familiales prises en compte dans nos actions (alimentation, religions...).	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil bienveillant des diversités familiales au multiaccueil et aux centres de loisirs. - accompagnement d'un projet de diversification alimentaire, des réflexions autour des familles d'enfants en situation de handicap, etc. 	<p>⇒ Intitulé « vivre ensemble » et « tolérance » à revoir.</p> <p>Cette orientation fait partie des projets de la crèche et des centres de loisirs. L'une des entrées est l'alimentation, sur laquelle il y aurait encore à progresser (projet avorté de cuisine sur place à la crèche).</p> <p>⇒ Afin de mieux accompagner les diversités familiales, il conviendrait de renforcer les liens entre la référente familles</p>

					et les parents de la crèche.
Faire réagir pour lutter contre les préjugés	Des sujets de réflexion et d'ouverture sont proposés à la réflexion. Les préjugés sont écartés.	Thématiques abordées		- conférences familles, semaine de la tolérance, p'tit déj de l'actu, fenêtre ouverte sur.	De vrais débats ont été apportés sur le territoire avec des entrées ambitieuses voire inédites. A titre d'exemple, il n'avait jamais été abordé avec cette ampleur la question de l'homophobie ou du racisme sur le territoire. ⇒ Développer les médias différents et cibler les publics captifs pour renforcer la portée des actions et dépasser le cercle des convaincus. ⇒ Les actions culturelles sont fragiles car sur fonds propres ou appels à projet. ⇒ « Faire réagir pour lutter contre les préjugés » : revoir l'intitulé, ce n'est pas le seul objectif.
Renforcer la solidarité et la coopération entre les habitants	Les projets solidaires se renforcent. Les habitants proposent de l'entraide.	Nouvelles actions de solidarité ayant émergé Implication des habitants dans les actions de solidarité		- Soutien à l'émergence de projets solidaires portés par des habitants : Alarm, cigales, alimentation solidaire, Noël autrement) - Zones de gratuité (gratifieria ou give box), bourse aux jouets, Brocante, troc d'objets à la crèche...: non réalisé à part la boîte à livres à l'accueil	Manque de temps pour développer cet objectif et déjà beaucoup d'actions et d'associations sur le territoire. Est-ce notre place ?

2. Annexe 2 : Budget réalisé de 2019 à 2022 et prévisionnel de 2023 à 2026

CHARGES										
	LIBELLES	LIBELLES	réalisé 2019	réalisé 2020	réalisé 2021	réalisé 2022	Prévisionnel 2023	Prévisionnel 2024	Prévisionnel 2025	Prévisionnel 2026
60	achats (repas, équipements d'activités, fournitures de bureau, produits d'entretien, couches, carburant....)	achats (repas , équipements, fournitures, produits d'entretien, couches, carburant....)	62 939,00	40 469,41	54 594,52	57 045,95 €	66 920,00 €	61 730,35 €	62 964,96 €	64 224,26 €
61	services extérieurs (location, maintenance, assurances, frais de colloques, formation des bénévoles...)	services extérieurs (location, maintenance, assurances, abonnements ...)	38 167,00	34 806,09	36 453,81	58 972,36 €	35 177,00 €	35 880,54 €	36 598,15 €	37 330,11 €
62	autres services extérieurs (Intervenants, frais postaux, de déplacements, personnel mis à disposition, cotisations, transports, frais de formation, hébergements...)	autres services extérieurs (Intervenants, déplacements, cotisations, formations, hébergements...)	92 650,00	68 658,17	81 294,04	94 837,48 €	89 114,32 €	85 000,00 €	86 700,00 €	88 434,00 €
63	impôts et taxes (taxe s/salaire...)	impôts et taxes (taxe s/salaire...)	24 876,00	23 572,52	26 353,96	30 442,33 €	23 732,00 €	25 393,24 €	27 170,77 €	29 072,72 €
64	charges du personnel (salaires, charges, médecine du travail, CE, provision CET...)	charges du personnel (salaires, charges, médecine du travail, CE, provision CET...)	603 108,00	603 744,95	574 506,43	630 938,12 €	667 526,00 €	714 252,82 €	728 537,88 €	743 108,63 €
65	autres charges de gestion courante (sacem, pertes)	autres charges de gestion courante (sacem, pertes)	3 003,00	1 136,42	846,44	1 206,98 €	1 400,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €
67	Charges exceptionnelles (immobilisations corporelles)	Charges exceptionnelles (immobilisations corporelles)			1 156,11	71,90 €				
68	dotation amortissements, provisions	dotation amortissements, provisions	11 263,00	34 093,72	18 673,99	17 009,46 €	10 500,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
86	mises à disposition (locaux Pirouette, locaux des communes, local LAEP)	mises à disposition (locaux Pirouette, locaux des communes, local LAEP)	30 094,00	29 886,92	52 260,94	41 348,83 €	54 500,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
TOTAL CHARGES			866 100,00	836 368,20	846 140,24	931 873,41	948 869,32	985 456,95	1 005 171,75	1 025 369,72

PRODUITS										
	LIBELLES	LIBELLES	réalisé 2019	réalisé 2020	réalisé 2021	réalisé 2022	Prévisionnel 2023	Prévisionnel 2024	Prévisionnel 2025	Prévisionnel 2026
70	participation des usagers et PS CAF (crèche, alsh...) + buvette	participation des usagers et PS CAF (crèche, alsh...) + buvette	520 962,93	427 507,79	484 475,20	523 819,73 €	530 642,10 €	551 867,78 €	562 905,14 €	574 163,24 €
74	subventions d'exploitation : CDC, DDCS, CAF (subv fctmt global + subv jeunesse, familles...), communes + département, Etat, MSA, conférence des financeurs, Carsat...	subventions d'exploitation : CDC, CAF, département, Etat, MSA, conférence des financeurs, Carsat...	350 118,07	337 764,44	304 889,04	347 101,94 €	342 872,30 €	335 000,00 €	355 000,00 €	355 000,00 €
75	autres produits de gestion courante (adhésions, dons...)	autres produits de gestion courante (adhésions, dons...)	12 640,00	6 875,93	12 097,22	2 708,79 €	2 765,00 €	2 800,00 €	2 800,00 €	2 800,00 €
76	produits financiers	produits financiers	617,00	530,73	556,62	1 688,51 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €
77	produits exceptionnels (quote part subv investissement, équilibre budget...)	produits exceptionnels (quote part subv investissement, équilibre budget...)	1 651,00	1 909,43	5 996,01	4 845,14 €		1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
78	reprises sur amortissements et provisions	reprises sur amortissements et provisions	9 849,00	16 867,76	23 141,89	1 316,36 €	1 159,77 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
79	Transferts de charges	Transferts de charges		46 084,61	11 920,13	13 379,59 €	15 840,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
87	missions à disposition (locaux Pirouette, locaux des communes, local LAEP)	missions à disposition locaux	0,00	29 886,92	52 260,94	41 348,83 €	54 500,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
TOTAL PRODUITS			895 838,00	867 427,61	895 337,05	936 208,89	948 579,17	958 467,78	989 505,14	1 000 763,24
	résultat	résultat	29 738,00	31 059,41	49 196,81	4 335,48	-290,15	-26 989,17	-15 666,61	-24 606,48

3. Annexe 3 : Programme d'aller vers 2023

Compte rendu réunion aller vers

Le lundi 17 mars 2023

Action pour été 2023

- **Porteur de paroles** (toutes ensemble) : le mardi 20 juin au petit marché et le mercredi 21 juin de 9h à 12h dans St Sym. Temps de prépa prévu le lundi 22 mai.
- **Action aller vers AL** : Claudine et Emilie D sur 2 villages
- **Aller vers séniors** : Marie et Cécile : les 24 mai, 31 mai, 7 juin, 21 juin et 18 juillet
- **Aller vers Com et Pub** : Marie et Cécile, le 6 septembre matin à Saint Symphorien sur Coise

1- Tableau des différents types d'aller vers

	Pour nous	Pour notre public
Com/pub	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas se faire oublier - Transmettre des infos - Identifier des partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaitre les ressources - Valorisé.e - Nous solliciter
Ecoute	<ul style="list-style-type: none"> - Changer nos représentations - Repérer des envies 	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas les oublier - Se sentir pris en compte
Echange/ Rencontre	<ul style="list-style-type: none"> - A égalité - Présence de la structure - Voir les résultats - MAJ perso 	<ul style="list-style-type: none"> - Légitimité - Oser rentrer - Plus de confiance - Nous connaît = Valorisant (Mardin après-midi)
Diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - Réalité du territoire - Découvrir - Repérer les colères - Constats vrais - MAJ de la société + ambiance 	
Agir ensemble	<ul style="list-style-type: none"> - Recréer de l'humain - Projets ensemble - Faire équipe 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire partie du même « quartier » - Un territoire animé
Conscientisation	A approfondir ou tester	

2- Les outils

	Photo langage Mr carton	Porteur de parole + affichage	Observation	Photo	Carto	Données
Données Visées	Représentation	Représentation et vécu	Usage. Interaction	Usage sociologique	Représentation Usage	Chiffres Etudes
Objectifs	Recueil Recul	Recueil Réaction	Recueil Connaissance	Recueil	Recueil partage	Recul Analyse
Intérêts	Mr carton rigolo, rassurant, facilitateur. Le support attire et rassure	Ce qui se joue sur le territoire politique	Vision large Recul Infrastructures	Orienter, le regard ailleurs	Visuel = expression, partage (explicite)	Factuel Réponses Recul
Limites	Ne pas avoir trop de choses ! ne pas en faire trop !	Parle beaucoup, attention aux débats	Localisé, le temps, le lieu, attention à nos filtres	Place/ temps pour regarder le global	Peut être intimidant, l'impression de faire surveillance ou enquête	Trop de chiffres Par ou rentrer ? !
Contexte idéal	Lieux de circulation En indiv ou en groupe	Phrase bien préparée - Simple - Provoque	Varié les moments et les lieux A plusieurs	Afficher l'ensemble des photos Avoir un objectif clair en amont	Objectif à clarifier Carte de la bonne taille	Ou chercher ? sources ? Dates des données

L'utilisation de ces différents outils nous permettent ensuite de créer un portrait du quartier/commune voir communauté de communes

3- Méthode de conscientisation dans l'espace public

Essai prévu dans l'année 2023-2024

Voir intriguer :

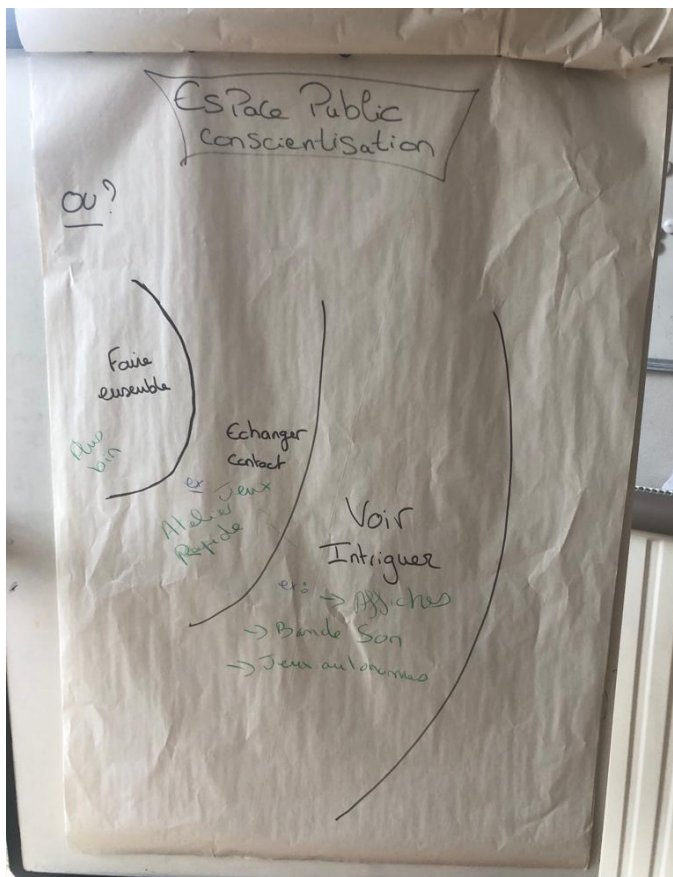
Affiches / Happening / bande son / Jeux autonomes (cabine téléphonique de La Fabrik)

Echanger (contact) :

Jeux avec nous, à nous de proposer un truc questionnant mais sans trop d'engagement, possibilité de juste passer et jouer, ou de rester. Ex : jeux de jeton à jeter pour répondre à une question, ou jeu de fléchette : je lance une fléchette et je repars, mais la question m'a fait réfléchir, pour autant je n'ai pas eu besoin de m'engager.

Faire ensemble :

Si vous êtes intéressé pour aller plus loin sur ce sujet vous pouvez vous inscrire sur cette fiche, ou vous pouvez venir à notre rencontre « soupe et discrimination » ou vous pouvez intégrer le collectif nouveau regard, ou on se retrouve au parc à telle heure ect...



4- Et maintenant on en fait quoi ?

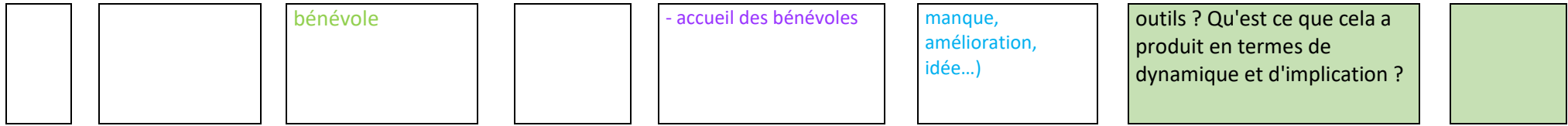
- **Activités et Services**
Compenser, accompagner, viser d'autres publics
- **Projets**
Besoin identifié, sensibiliser, viser d'autres publics, répondre à une commande
- **Instances**
Représentativité dans des espaces de décision. Faire apparaître la question/ la problématique. (Soutenir en mairie un groupe d'habitant sur une demande...). (ex : demande aide financière BAFA ??)
- **Citoyenneté / conscientisation**
Comprendre et faire comprendre
Prendre conscience des politiques et fonctionnement du territoire
Se situer et être en colère (ex : les immeubles roses de St Sym...)
Se fédérer (habitants et structure)

4. Annexe 4 : Tableau d'évaluation en continu

Axe 1 : Ecouter et accueillir les idées, colères et rêves des habitant.es pour les accompagner et leur donner les moyens de se réaliser

L'axe 1	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Echéancier	Résultats attendus	Indicateurs	Questions évaluatives	Année de l'évaluation
AXE 1	1/Accueillir et aller à la rencontre des habitants	Formaliser les contours du partenariat d'action et du partenariat politique	2024	<ul style="list-style-type: none"> - Elargir notre connaissance du territoire et des habitants, associations, partenaires - Être un lieu ressource 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'adhérents - Nombre de passages - Développement du réseau - Mise en place d'outils d'écoute (cahier, ...) 	Quelle place le centre social a-t-il parmi son réseau de partenaires, d'actions et financiers ? Quelle réciprocité dans les partenariats ?	2025
		Formaliser et mettre en pratique une méthodologie d'aller vers	2023-2024			Comment le centre a-t-il mis en place sa stratégie d'aller vers ? Quels sont les effets induits ? Quelle utilité sociale ?	2025

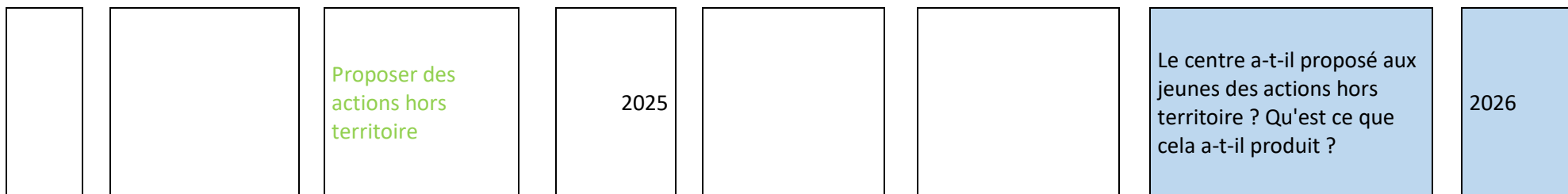
		Renforcer une posture d'accueil pro-active	2023			Quels moyens sont mis au service de l'accueil au centre ? Quels sont les effets produits en terme de liens social ? Cela a-t-il généré de nouveaux projets d'habitant.es ?	2023		
AXE 1	2/Valoriser et accompagner les idées et les actions des habitants	Proposer des espaces de discussion, d'échanges et de réalisation des idées	2023	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des activités - Emergence de nouveaux projets - Développement des actions en cours 	<ul style="list-style-type: none"> A l'effervescence du centre, à son attractivité: - Nombre d'actions - Nombre de personnes qui participent - Nb de nouvelles personnes - Nb d'info affichées 	Quels projets d'habitant.es ont été accompagnés ? Quelle est leur dynamique ? Y a-t-il de nouveaux projets émergents ?	2024		
		Communiquer sur les actions mises en place par les habitants et bénévoles	2024			Quelle communication a été faite autour des projets portés par les habitant.es ? Comment ont-ils et elles été associé.es à cette communication ?	2025		
	3/Accompagner le parcours du bénévole au sein du centre	Susciter de nouvelles vocations de bénévoles	2024			<ul style="list-style-type: none"> - connaissance du projet, des actions et du fonctionnement par les bénévoles - sentiment d'appartenance des bénévoles (participation aux AG et temps du centre) 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de bénévoles - Participation du bénévole à la vie du centre - Questionnaire de satisfaction (satisfaction, 	Les bénévoles se sentent-ils faire partie du projet du centre ? De nouveaux bénévoles ont-ils été intégrés ?	2026
		Proposer un parcours du	2023					Un parcours du bénévole a-t-il été défini ? Avec quels	2024



Axe 2 : Être ressource pour outiller les jeunes et les rendre épanouis, autonomes, ouverts, actifs

L'axe 2	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Echéancier	Résultats attendus	Indicateurs	Questions évaluatives	Année de l'évaluation
AXE 2	1/ Aller à la rencontre des jeunes (voir)	Renforcer nos actions d'aller vers les jeunes	2023	Rencontrer les jeunes dans leur village, les asso, le milieu scolaire	-Nb de jeunes rencontrés - Nb de groupes de jeunes -Nb d'associations Nb de structures contactées - nb d'inscriptions à une activité	Quelles actions d'aller vers ont été mises en place ? Qu'est ce que cela a produit en termes de lien avec les jeunes ?	2023
		Garder du lien, créer du contact à travers les réseaux sociaux	2023			Le secteur jeunes est il présent sur les réseaux sociaux ? Est-ce de la communication, de l'information/prévention, du lien avec les jeunes ?	2023
AXE 2	2/ Ecouter et accompagner les idées et actions des jeunes (agir)	Faire émerger des groupes de jeunes et les accompagner dans la réalisation de leurs projets	2023	-Emergence de projets jeunes - Autonomisation des projets	-Nb de projets - Durée du projet -Satisfaction du jeune (Bilan) - Suivi le parcours du jeune	Des groupes de jeunes ont-ils émergé ? Autour de quelle problématique ? Comment ?	2024

		Adapter en continu notre posture et actions aux évolutions de la jeunesse	2023			Quelles ont été les évolutions en termes de posture et d'actions vis-à-vis des jeunes ? Pourquoi cela a-t-il été nécessaire ? Quels moyens ont été mis en place pour cela ?	2024
		Accompagner les jeunes dans leur engagement citoyen	2023			Quels projets de jeunes ont permis de les faire évoluer dans leur engagement citoyen ? Quel effet cela a-t-il sur le territoire ?	2024
AXE 2	3/ Renforcer l'ouverture des jeunes sur le monde (ouvrir)	Créer des rencontres entre jeunes des différents villages	2024	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des questionnements des jeunes et de leur esprit critique - Réflexions autour des rapports de domination et des discriminations chez les groupes de jeunes - Ouverture des jeunes sur d'autres territoires 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des thèmes abordés par les jeunes (culture, environnement...) - Nombre de propositions venant des jeunes - La bonne ambiance dans les ateliers 	Les jeunes de différents villages ont-ils pu se rencontrer ? A travers quelles actions ? Quels villages sont concernés ? Est-ce que cette dynamique se poursuit ?	2025
		Développer l'esprit critique des jeunes sur les formes de discriminations	2024			Des actions de sensibilisation aux discriminations ont-elles été proposées ? Dans quel cadre ? Comment les jeunes s'en sont ils saisi ?	2025



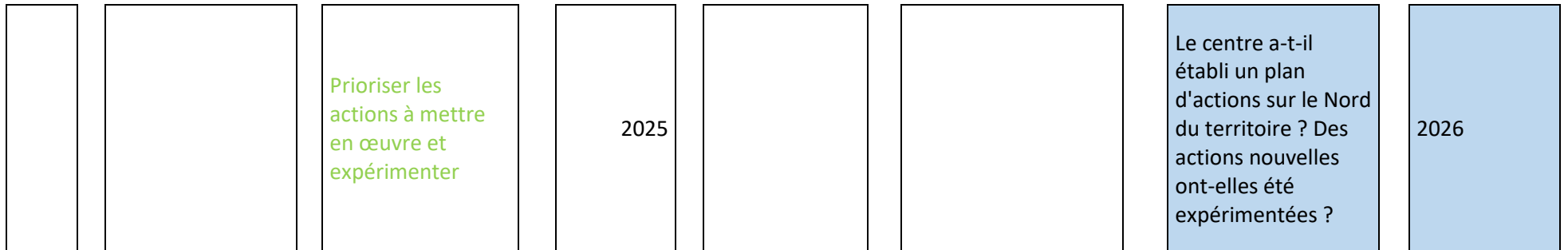
Axe 3 : Initier des actions sur notre territoire pour comprendre le monde et agir ensemble

L'axe 3	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Echéancier	Résultats attendus	Indicateurs	Questions évaluatives	Année de l'évaluation
AXE 3	1/ Inviter aux questionnements et développer l'esprit critique afin de renforcer l'ouverture au monde et l'interculturalité	Initier des espaces de réflexion et inciter aux rencontres	2023	Des habitants qui : - se questionnent et qui posent leurs questions - se manifestent, participent et répondent aux invitations - sont outillés pour réfléchir par eux-mêmes et en groupe - Richesse des rencontres et de leur diversité	- Nb de participants - des actions proposées par le centre et qui génèrent d'autres actions (essaimage) - Diversité des thèmes abordés - Diversité des participants	A travers quelles actions les habitant.es ont-ils pu se rencontrer et échanger ? Qu'est ce que cela a produit ?	2024
		Outiller les habitants pour qu'ils deviennent porteurs de l'action	2025			Les habitant.es sont-ils devenus porteurs de ces espaces d'échange pour poursuivre la dynamique ? Comment le centre les a-t-il accompagnés ? Est-ce dynamique sans la présence de salarié.es ?	2026
	2/ Permettre aux habitants d'agir sur leur territoire pour accompagner la résilience.	Identifier les sujets d'actualité qui préoccupent les habitants	2024	- Des groupes d'action se constituent - Des actions concrètes sont menées sur le territoire	-nb de groupes accompagnés - Nb d'actions mises en place	Le centre a-t-il identifié des sujets de préoccupation sur le territoire ? Comment ? Lesquels ?	2025

		Proposer des actions permettant aux habitants de se retrouver pour échanger sur un de ces sujets	2025			Le centre s'est-il saisi de cette question ? Comment ? Les habitant.es ont-ils participé ?	2025
		Accompagner les projets émanant de ces groupes d'habitants	2026			Des projets d'habitant.es ont-ils émergé des actions proposées par le centre ? Le centre les a-t-il accompagnés ? Comment ? Quelle a été la dynamique de ces projets ?	2026

Axe 4 : Etudier le positionnement du centre sur le Nord du territoire et imaginer les actions possibles

L'axe 4	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Echéancier	Résultats attendus	Indicateurs	Questions évaluatives	Année de l'évaluation
AXE 4	Identifier et connaître le territoire Nord	Réaliser un Etat des lieux de territoire	2024	-positionnement du centre quant à sa place et ses compétences sur le territoire Nord	<ul style="list-style-type: none"> - Des référents identifiés, élus, asso, fonctionnement culturel - Etat des lieux de l'existant - Manques - Evaluer les distances, temps de déplacement et coûts 	Un état des lieux du territoire Nord a-t-il été réalisé ? Quelles sont les conclusions ?	2025
	Repérer les besoins des habitants et des structures	Interroger les habitants	2024	Connaitre les manques des habitants et des structures relevant des compétences des habitants	<ul style="list-style-type: none"> - liste les besoins et identifier les profils - classer les besoins 	Le centre a-t-il identifié des besoins non couverts sur le territoire Nord ?	2025
		Interroger les structures	2024				
Poursuivre les actions en cours, étudier la faisabilité de nouvelles actions et expérimenter	Maintenir la fréquentation, la qualité et la pertinence des actions en cours	2023	Avoir diagnostiqué la pertinence des actions du centre social sur le territoire nord	<ul style="list-style-type: none"> -Les actions menées et leur résultat (bilan) -Les actions identifiées - Les outils de mesures 	Le centre a-t-il consolidé ses actions existantes sur le Nord du territoire ?	2024	



5. Annexe 5 : Planning de l'évaluation en continu

Planning d'évaluation				
Année de l'évaluation	AXE	Objectif stratégique	Objectif opérationnel	Questions évaluatives
2023	AXE 1	1/Accueillir et aller à la rencontre des habitants	I.1.3 : Renforcer une posture d'accueil proactive	Quels moyens sont mis au service de l'accueil au centre ? Quels sont les effets produits en termes de liens social ? Cela a-t-il généré de nouveaux projets d'habitant.es ?
2023	AXE 2	1/ Aller à la rencontre des jeunes (voir)	II-1.1 Renforcer nos actions d'aller vers les jeunes	Quelles actions d'aller vers ont été mises en place ? Qu'est ce que cela a produit en termes de lien avec les jeunes ?
2024	AXE 1	2/Valoriser et accompagner les idées et les actions des habitants	I.2.1 Proposer des espaces de discussion, d'échanges et de réalisation des idées	Quels projets d'habitant.es ont été accompagnés ? Quelle est leur dynamique ? Y a-t-il de nouveaux projets émergents ?
2024	AXE 1	3/Accompagner le parcours du bénévole au sein du centre	I.3.2 Proposer un parcours du bénévole	Un parcours du bénévole a-t-il été défini ? Avec quels outils ? Qu'est-ce que cela a produit en termes de dynamique et d'implication ?
2024	AXE 2	2/ Ecouter et accompagner les idées et actions des jeunes (agir)	II.2.1 Faire émerger des groupes de jeunes et les accompagner dans la réalisation de leurs projets	Des groupes de jeunes ont-ils émergé ? Autour de quelle problématique ? Comment ?
2024	AXE 2	2/ Ecouter et accompagner les idées et actions des jeunes (agir)	II.2.2 Adapter en continu notre posture et actions aux évolutions de la jeunesse	Quelles ont été les évolutions en termes de posture et d'actions vis-à-vis des jeunes ? Pourquoi cela a-t-il été nécessaire ? Quels moyens ont été mis en place pour cela ?
2024	AXE 2	2/ Ecouter et accompagner les idées et actions des jeunes (agir)	II.2.3 Accompagner les jeunes dans leur engagement citoyen	Quels projets de jeunes ont permis de les faire évoluer dans leur engagement citoyen ? Quel effet cela a-t-il sur le territoire ?

2024	AXE 3	1/ Inviter aux questionnements et développer l'esprit critique afin de renforcer l'ouverture au monde et l'interculturalité	III.1.1 Initier des espaces de réflexion et inciter aux rencontres	A travers quelles actions les habitant.es ont-ils pu se rencontrer et échanger ? Qu'est ce que cela a produit ?
2024	AXE 4	3/ Poursuivre les actions en cours, étudier la faisabilité de nouvelles actions et expérimenter	IV.3.1 Maintenir la fréquentation, la qualité et la pertinence des actions en cours	Le centre a-t-il consolidé ses actions existantes sur le Nord du territoire ?
2025	AXE 1	1/Accueillir et aller à la rencontre des habitants	I.1.1 Formaliser les contours du partenariat d'action et du partenariat politique	Quelle place le centre social a-t-il parmi son réseau de partenaires, d'actions et financiers ? Quelle réciprocité dans les partenariats ?
2025	AXE 1	1/Accueillir et aller à la rencontre des habitants	I.1.2 Formaliser et mettre en pratique une méthodologie d'aller vers	Comment le centre a-t-il mis en place sa stratégie d'aller vers ? Quels sont les effets induits ? Quelle utilité sociale ?
2025	AXE 1	2/Valoriser et accompagner les idées et les actions des habitants	I.2.2 Communiquer sur les actions mises en place par les habitants et bénévoles	Quelle communication a été faite autour des projets portés par les habitant.es ? Comment ont-ils et elles été associé.es à cette communication ?
2025	AXE 2	3/ Renforcer l'ouverture des jeunes sur le monde (ouvrir)	II.3.1 Créer des rencontres entre jeunes des différents villages	Les jeunes de différents villages ont-ils pu se rencontrer ? A travers quelles actions ? Quels villages sont concernés ? Est-ce que cette dynamique se poursuit ?
2025	AXE 2	3/ Renforcer l'ouverture des jeunes sur le monde (ouvrir)	II.3.2 Développer l'esprit critique des jeunes sur les formes de discriminations	Des actions de sensibilisation aux discriminations ont-elles été proposées ? Dans quel cadre ? Comment les jeunes s'en sont-ils saisi ?
2025	AXE 3	2/ Permettre aux habitants d'agir sur leur territoire pour accompagner la résilience.	III.2.1 Identifier les sujets d'actualité qui préoccupent les habitants	Le centre a-t-il identifié des sujets de préoccupation sur le territoire ? Comment ? Lesquels ?

2025	AXE 3	2/ Permettre aux habitants d'agir sur leur territoire pour accompagner la résilience.	III.2.2 Proposer des actions permettant aux habitants de se retrouver pour échanger sur un de ces sujets	Le centre s'est-il saisi de cette question ? Comment ? Les habitant.es ont-ils participé ?
2025	AXE 4	1/ Identifier et connaître le territoire Nord	IV.1.1 Réaliser un état des lieux de territoire	Un état des lieux du territoire Nord a-t-il été réalisé ? Quelles sont les conclusions ?
2025	AXE 4	1/ Identifier et connaître le territoire Nord	IV.1.2 et 3 Interroger les habitants et les structures	Le centre a-t-il identifié des besoins non couverts sur le territoire Nord ?
2026	AXE 1	3/Accompagner le parcours du bénévole au sein du centre	I.3.2 Susciter de nouvelles vocations de bénévoles	Les bénévoles se sentent-ils faire partie du projet du centre ? De nouveaux bénévoles ont-ils été intégrés ?
2026	AXE 2	3/ Renforcer l'ouverture des jeunes sur le monde (ouvrir)	II.3.3 Proposer des actions hors territoire	Le centre a-t-il proposé aux jeunes des actions hors territoire ? Qu'est ce que cela a-t-il produit ?
2026	AXE 3	1/ Inviter aux questionnements et développer l'esprit critique afin de renforcer l'ouverture au monde et l'interculturalité	III.1.2 Outiller les habitants pour qu'ils deviennent porteurs de l'action	Les habitant.es sont-ils devenus porteurs de ces espaces d'échange pour poursuivre la dynamique ? Comment le centre les a-t-il accompagnés ? Est-ce dynamique sans la présence de salarié.es ?
2026	AXE 3	2/ Permettre aux habitants d'agir sur leur territoire pour accompagner la résilience.	III.2.3 Accompagner les projets émanant de ces groupes d'habitants	Des projets d'habitant.es ont-ils émergé des actions proposées par le centre ? Le centre les a-t-il accompagnés ? Comment ? Quelle a été la dynamique de ces projets ?
2026	AXE 4	3/ Poursuivre les actions en cours, étudier la faisabilité de nouvelles actions et expérimenter	IV.3.2 Prioriser les actions à mettre en œuvre et expérimenter	Le centre a-t-il établi un plan d'actions sur le Nord du territoire ? Des actions nouvelles ont-elles été expérimentées ?

6. Annexe 6 : Résultats de l'enquête auprès des bénévoles

Contexte

- Questionnaire pré-travaillé en atelier le 28 novembre
- Questionnaire envoyé à tous les bénévoles : 80
- 19 réponses obtenues: 24% de retour

Restitution: Il s'agit bien ici d'un début de réflexion sur le sujet avec l'idée de l'approfondir dans les 4 ans du projet.

Ce questionnaire permet de lancer la réflexion sur des points saillants.

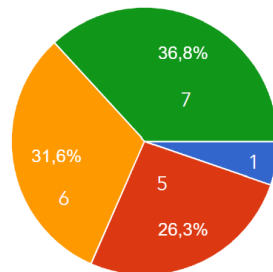
D'autres questionnaire plus ciblés avec d'autres enjeux pourront être proposés pendant la durée du projet en fonction des sujets à creuser.

L'idée ici est bien de donner le cap, la direction à suivre dans le prochain projet



Depuis combien de temps êtes vous bénévole au sein du centre Archipel?

19 réponses



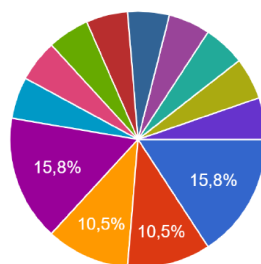
- Moins d'un an
- Entre 1 an et 3 ans
- Entre 4 ans et 10 ans
- + 10 ans
- Je ne suis plus bénévole



6

Par quel biais êtes vous entré comme bénévole au sein du centre?

19 réponses



- moi ou un membre de ma famille utilis...
- car je connaissais un salarié du centre...
- car je connaissais un bénévole du cen...
- j'ai vu de la lumière et je suis entré(e)
- j'avais une idée d'action ou de projet à...
- par le biais de la municipalité de ma c...
- Réponse à demande d'Archipel pour a...
- je suis un ancien salarié

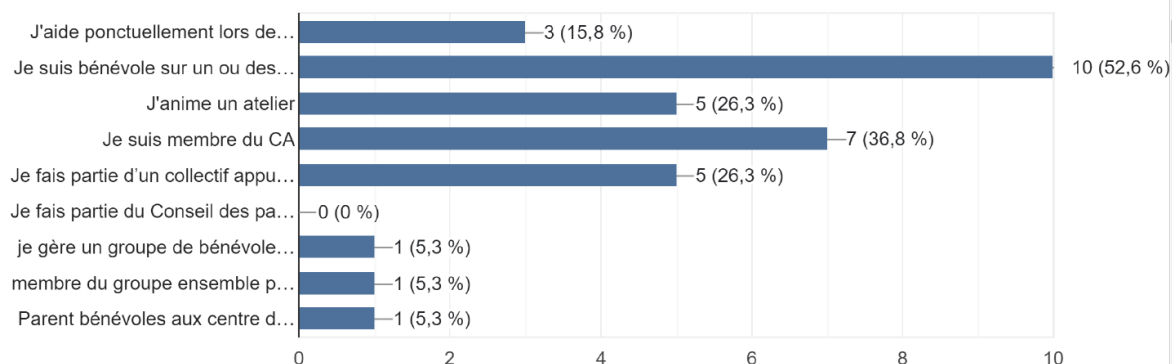
▲ 1/2 ▼



Les origines sont diverses et variées
L'adhésion au centre sur une activité : 4 personnes
Avoir une idée d'action : 3 personnes

Quel est votre rôle en tant que bénévole au centre Archipel ?

19 réponses

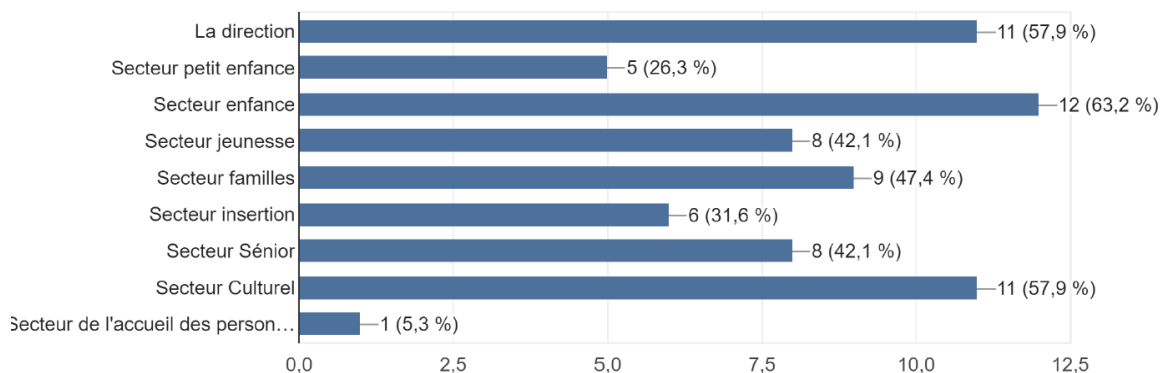


**Les bénévoles ont, en moyenne, entre 1 et 2 rôles au sein de l'association
2 personnes en ont 4 et une, 3**

8

Quels secteurs du centre socioculturel connaissez-vous ?

19 réponses

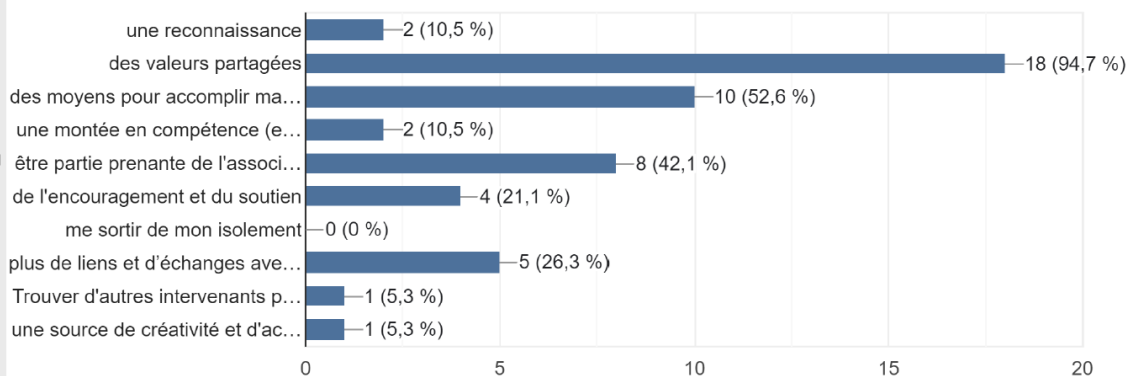


**En moyenne les bénévoles connaissent entre 3 à 4 secteurs.
4 personnes les connaissent tous
Tous les secteurs sont connus**

9

Qu'attendez-vous de l'association dans laquelle vous intervenez, en tant que bénévole ?

19 réponses



Des attentes multiples : moyenne de 2 à 3 attentes par personne

Quel sont les 2 valeurs importantes pour vous à retrouver dans une association?

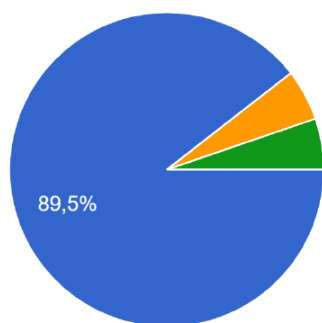


Tous les bénévoles ayant répondu retrouvent leurs 2 valeurs au sein d'Archipel

11

En tant que bénévole vous sentez vous faire partie du centre social

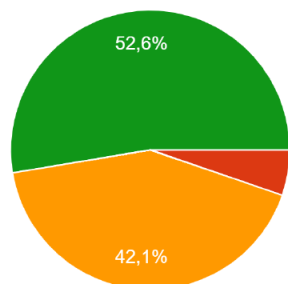
19 réponses



- oui
- non
- je me sens plutôt passerelle entre ma commune et ARchipel
- Ma disponibilité et l'éloignement m'empêchent de me sentir plus partie prenante

Sur une échelle de 1 à 4, quel est votre degré de satisfaction comme bénévole (4 étant la plus forte satisfaction)

19 réponses



- 1
- 2
- 3
- 4



14

Pour gagner 1 point de +

Réponses qui ne dépendent pas du Centre

- Du temps, de la proximité pour moi

A prendre comme des pistes à potentiellement développer

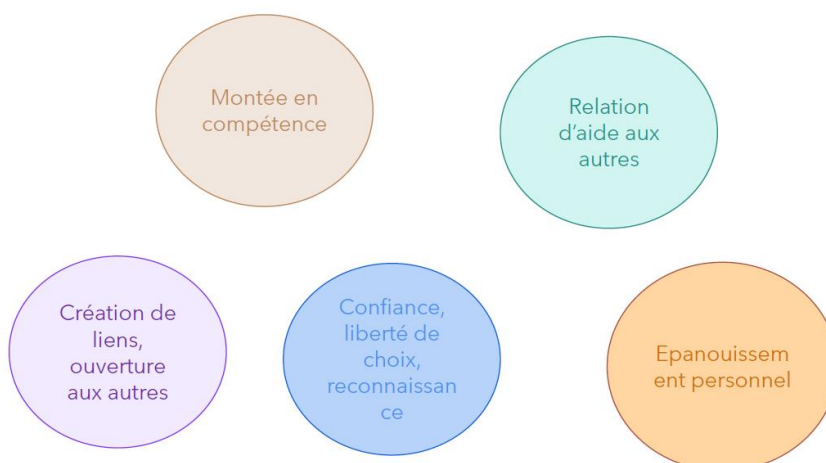
- mesurer d'avantage mon efficacité (aide aux devoirs..)
- Plus de valorisation (comm extérieure) de l'activité.
- une proximité encore plus forte
- Plus d'échanges et de reconnaissance des professionnelles
- avoir des présentations des nouvelles activités

1 personne qui souhaite s'arrêter

- l'arrivée de plus jeunes pour me remplacer

15

Qu'est ce que vous appréciez particulièrement dans ce bénévolat



16

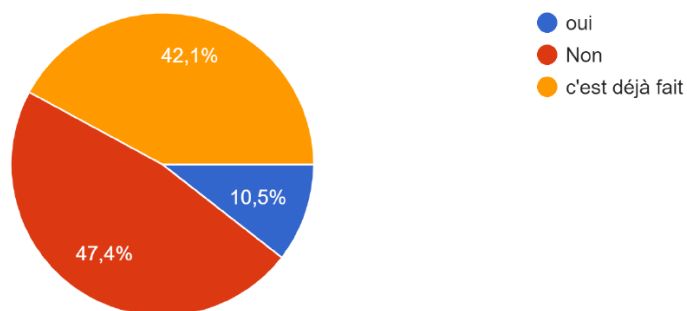
Quelles seraient les pistes d'évolution?



18

Avez vous déjà pensé intégrer le Conseil d'administration (CA) de l'association?

19 réponses



Qu'est ce qui vous en empêche?



20

Partage

J'apprécie l'aide de la part des salariées, parce qu'elles assurent le suivi des réunions

Bon effeuillage!

j'apprécie beaucoup les personnes que je côtoie, une directrice très dynamique qui s'est portée son équipe pour innover et la faire avancer. Bravo !

Suggestion sur le questionnaire

En introduction, il a été présenté qu'il existait différents types de bénévoles au sein du Centre, quels sont-ils?

Une question sur la représentation que l'on a du centre, aurait été la bienvenue !

Une question sur la commune de provenance du bénévole aurait été intéressante

21

7. Annexe 7 : Parcours du bénévole

Le parcours du bénévole a été défini par un groupe de travail issu du CA, réuni dans le cadre de l'élaboration de ce projet social le 12 décembre 2023.

Pourquoi un zoom sur le bénévolat dans le projet ?

Constats

- Un réseau relativement important de bénévoles
- Différentes missions, interventions des bénévoles
- Pas de parcours du bénévole organisé
- Pas de formalisation de notre accompagnement des bénévoles

Questionnements:

- Un parcours du bénévole ? Y'en a-t-il un ? Quelle pertinence d'en imaginer un ?
- La mobilisation de nouvelles recrues ?
- Que faire de plus pour se sentir encore mieux comme bénévole d'Archipel ?

Définitions

Bénévole :

- Personne qui s'engage **librement** pour mener une action **non salariée** en dehors de son temps professionnel et familial.

2 notions:

- Sans obligation
- Gratuitement

Gouvernance :

- Ensemble des procédures permettant d'assurer le pilotage d'une organisation.
- La gouvernance associative se trouve à la croisée de l'articulation entre « **le bien commun partagé** » porté par l'association et les **modalités d'organisation interne**.

Le parcours du bénévole

Bénévoles du CA

Mission : Réflexion et prise de décision sur les points stratégiques (⇒ débats augmentés)

Prérequis :

- Être adhérent
- Être à l'écoute et respecter les opinions différentes
- Être en accord avec les valeurs du centre

Bénévoles du Conseil de parents

Mission : Être force de proposition, apporter des nouveautés par rapport à leur point de vue de parents (instance de concertation?)

Prérequis : Avoir au moins 1 enfant à la crèche

Bénévole sur un projet (projet = qui a un début et une fin)

Mission : S'implique dans l'évolution du projet (de l'idée en passant par sa mise en œuvre jusqu'à son bilan) et contribue à l'animation d'un petit groupe, dans des réunions régulières

Bénévole animateur d'atelier

Mission : Anime seul un groupe: intervient dans un temps limité et régulier, accompagné par un référent salarié qui l'outille et le forme

Prérequis: avoir une compétence en lien avec le sujet

Bénévoles ponctuels = Bénévoles d'1 jour

Mission : Apporte son aide occasionnellement sur des événements, des temps forts et/ou pour de petits bricolages et autres activités en fonction des besoins

Prérequis : Envie de faire, bonne volonté

Bénévole dans un collectif appuyé par Archipel

Mission : Mène une action au sein d'un groupe qui demande l'appui logistique du centre social

Prérequis :

- Engagement ou passion
- Sens du collectif

Synthèse des échanges :

- ⇒ Intéressant d'approfondir le sujet des différents types de bénévolats :
- Garde-t-on les 6 typologies ou certaines peuvent-elles être regroupées ?
- Affiner les missions et surtout les prérequis qui sont intéressants de connaître
- Travailler sur le sens, ce qu'ils apportent au centre, aux usagers, à la société
- ⇒ Idée de travailler une « charte du bénévolat » à présenter aux nouveaux en même temps que le guide du bénévolat et de se demander qui fait cet accueil. Est-ce la mission d'une personne spécifique ou partagée ? (processus d'accompagnement à définir)
- ⇒ Concernant le parcours du bénévolat, il n'y en a pas qu'un. Les entrées sont multiples. L'idée retenue est de laisser libre choix aux bénévoles de muter, d'évoluer, d'arrêter.

La mobilisation de nouvelles recrues ?

Pour permettre à chaque bénévole de se sentir libre de poursuivre, d'arrêter, de diminuer le rythme ou de s'investir plus ou autrement, comment être dans une démarche de recrutement permanent ?

Synthèse des échanges :

- Choix de se fixer un enjeu commun (salarié et CA), d'attirer des nouveaux membres au CA (pour éviter l'entre-soi), de donner envie, de rendre plus accessible, de communiquer...
- Rendre visible les bénévoles pour mieux communiquer
- Mettre en avant leur soutien, leurs actions au sein du centre (travailler sur la valorisation et l'appartenance à un groupe)
- Les questionner régulièrement pour entendre leur retour
- Prévoir un objectif stratégique spécifique au bénévolat dans l'axe 1 du nouveau projet

Foire aux idées :

- Proposer 1 questionnaire annuel en direction des bénévoles pour les sonder
- Lors du forum des associations, s'adresser aussi aux bénévoles
- Rendre visible les bénévoles : une fête du centre ou adapter un évènement existant comme l'AG.
- Mettre en place une sorte de « charte » pour présenter les valeurs du centre, les droits et devoirs des bénévoles
- Définir un processus d'accompagnement du bénévole
- Diffuser le livret du nouvel administrateur
- Mettre en lien les valeurs du centre pour chaque action menée
- Proposer des temps plus régulier entre bénévoles (ex: formation)
- Nommer 1 référent salarié par bénévole ou mettre en place un tutorat par des bénévoles expérimentés